RAPPORT ANNUEL
2019

Rapport Annuel

2019

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS 9

MESSAGE DU DIRECTEUR GENERAL 11

LE TRESOR PUBLIC EN BREF 13

INTRODUCTION 19

TITRE I : LES ACTIVITES DE MANAGEMENT 21

CHAPITRE I - LA GESTION DE L'ECOUTE CLIENT ET DE LA COMMUNICATION 23

CHAPITRE II - LA COORDINATION DE LA STRATEGIE INSTITUTIONNELLE 26

CHAPITRE III - LE MANAGEMENT DE LA PERFORMANCE ET DES RISQUES 28

CHAPITRE IV - LA SURVEILLANCE DE LA GOUVERNANCE 29

TITRE II : LES ACTIVITES OPERATIONNELLES 31

CHAPITRE I - L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT 33

CHAPITRE II - LA GESTION DE LA TRESORERIE DE L'ETAT 37

CHAPITRE III - LA GESTION DES FONDS ET DES DEPOTS 39

CHAPITRE IV - LA REGLEMENTATION ET L'ASSISTANCE DE L'ACTIVITE COMPTABLE 40

CHAPITRE V - LA REGULATION DU SECTEUR FINANCIER 43

CHAPITRE VI - LA REALISATION DES ETUDES ECONOMIQUES ET FINANCIERES 53

TITRE III : LES ACTIVITES SUPPORT 55

CHAPITRE I - LA GESTION DES MOYENS GENERAUX 57

CHAPITRE II - LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES 61

CHAPITRE III - LA GESTION DE LA FORMATION 64

CHAPITRE IV - LA GESTION DU SYSTEME D'INFORMATION DOCUMENTAIRE 66

CHAPITRE V - LA GESTION DU SYSTEME INFORMATIQUE 68

CHAPITRE VI - LA GESTION DE LA SECURITE 71

CONCLUSION 75

FAITS MARQUANTS 77

ESPACE CERTIFICATION 78

QUELQUES PUBLICATIONS 82

CHARTES ET POLITIQUE 84

ANNEXE. 87

TABLE DES MATIERES 91

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC : Agence Comptable

ACCC : Agence Comptable des Créances Contentieuses

ACCD : Agence Comptable Centrale des Dépôts

ACCT : Agence Comptable Centrale du Trésor

AFNOR : Association Française de Normalisation

AMAT-CI : Assistance Mutuelle des Agents du Trésor de Côte d'Ivoire

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BCM : Bureau de Change Manuel

BDT : Banque des Dépôts du Trésor

BNC : Bénéfice Non Commercial

CB : Commission Bancaire

CC : Cours des Comptes

CETP : Centre d'Ecoute du Trésor Public

CF : Circonscriptions Financières

CIMA : Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance

CMPABB : Centre Médical Paul Antoine Bohoun BOUABRE

CNM : Commission Nationale pour la Microfinance

CODIR : Comité de Direction

CRAT : Caisse de Retraite complémentaire des Agents du Trésor

CT : Collectivités Territoriales

CUT : Compte Unique du Trésor

DCP : Direction de la Comptabilité Publique

DECFinEx : Direction des Etablissements de Crédit et des Finances Extérieures

DEMO : Direction des Etudes, des Méthodes et de l'Organisation

DF : Direction de la Formation

DGD : Direction Générale des Douanes

DGI : Direction Générale des Impôts

DGTCP : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

DMG : Direction des Moyens Généraux

DRH : Direction des Ressources Humaines

ENR : Evaluation Nationale des Risques

EPN : Etablissements Publics Nationaux

FOSAT-CI : Fonds de Solidarité des Agents du Trésor de Côte d'Ivoire

GE : Groupe Electrogène

GUCE : Guichet Unique du Commerce Extérieur

IGT : Inspection Générale du Trésor

INHP : Institut National d'Hygiène Publique

LBC/FT : Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme

LDF : Lois de Finances

MEF : Ministère de l'Economie et Finances

OC	:	Obligations Cautionnées
ONECI	:	Office National de l'Etat Civil et de l'Identification
PC	:	Postes Comptables
PCD	:	Poste Comptable Déconcentré
PCG	:	Poste Comptable Général
PE	:	Paierie à l'Etranger
PSD	:	Plan Stratégique de Développement
RC	:	Responsabilité Civile
RPD	:	Recette Principale des Douanes
SDI	:	Schéma Directeur Informatique
SFD	:	Système Financier Décentralisé
SMQ	:	Système de Management de la Qualité
SODE	:	Sociétés d'Etat
TG	:	Trésorerie Générale
TP	:	Trésorerie Principale
UMOA	:	Union Monétaire Ouest Africaine

MESSAGE DU DIRECTEUR GENERAL

L'année 2019 qui vient de s'achever aura été globalement satisfaisante pour la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.

En effet, nous avons, dans une synergie d'actions, hissé notre Système de Management de la Qualité sur les cimes de la performance à travers la Certification globale des services du Trésor Public à la norme ISO 9001, version 2015.

Ce résultat probant, qui consacre l'entrée de notre administration dans le giron très convoité des structures publiques certifiées, est l'épilogue d'un grand projet innovant dont nous pouvons tous être fiers.

En marge de ce succès, notre organisation a poursuivi les efforts dans le sens de l'apurement optimal de la dette fournisseur, grâce à une mobilisation exceptionnelle des ressources, notamment, par le biais des émissions de titres sur le marché des capitaux.

Par ailleurs, dans la dynamique de l'amélioration de ses outils et méthodes de gestion, le Trésor Public a, outre l'applicatif BAOBAB, affiné la relation digitale avec ses partenaires à travers l'opérationnalisation du Centre d'Ecoute Client.

C'est le lieu pour moi, d'exprimer mon infinie gratitude à tout le personnel pour son adhésion totale à notre vision managériale : celle de faire du Trésor Public une administration plus performante au service d'une Côte d'Ivoire émergente.

Aux usager-clients, je tiens à leur témoigner la reconnaissance du Trésor Public pour le crédit confiance à nous accordé.

L'année 2020 qui s'annonce avec des prévisions macroéconomiques favorables nous impose des défis importants. Pour y faire face, il nous faudra nous sublimer dans la démarche qualité que nous nous sommes, en toute rigueur, fixés comme conduite distinctive.

A cet égard, il nous appartiendra, entre autres actions majeures, d'œuvrer inlassablement à la mobilisation conséquente de fonds pour le financement du Programme Social du Gouvernement 2019-2020, à la finalisation des projets inscrits au Plan Stratégique de Développement 2016-2020 du Trésor Public tout en veillant, avec une extrême minutie, aux actions nécessaires au maintien du certificat obtenu.

Tel est le pari qui nous engage dans cette nouvelle dynamique de progrès que j'entrevois sous l'angle du possible.

ASSAHORE KONAN JACQUES
Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique

LE TRESOR PUBLIC EN BREF

Nos principales missions et les enjeux sous-jacents

La mobilisation des ressources et le paiement des dépenses

ENJEUX DE FINANCEMENT CONTINU DE L'ACTION PUBLIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT NATIONAL

- Exécuter et contrôler les opérations des budgets de l'Etat, des Etablissements Publics Nationaux, des Collectivités Territoriales et de tout autre organisme public dont la gestion financière et comptable relève d'un comptable public ;
- Collecter l'épargne publique.

La gestion de la trésorerie

ENJEUX DE LIQUIDITÉ, DE SOLVABILITÉ ET DE RENTABILITÉ FINANCIERE FACE AUX ENGAGEMENTS DE L'ETAT

- Définir la politique et assurer la gestion administrative et comptable de la trésorerie de l'Etat ;
- Assurer la garde et le maniement des deniers publics ;
- Veiller à une meilleure allocation des ressources et assurer la régulation de la trésorerie dans le cadre du Compte Unique du Trésor ;
- Assurer la gestion administrative, financière et comptable de la dette publique ;
- Conduire les relations financières avec l'extérieur.

La surveillance du secteur financier

ENJEUX DE GOUVERNANCE FINANCIÈRE ET DE CONSOLIDATION DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

- Elaborer et appliquer la réglementation relative aux Systèmes Financiers Décentralisés ;
- Elaborer et appliquer la réglementation relative aux organismes chargés du crédit, des assurances et des opérations boursières, en liaison avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest-Africaine ;
- Définir la politique monétaire et bancaire, en liaison avec la BCEAO ;
- Veiller à la clôture des opérations de liquidation des organismes publics et parapublics ;
- Veiller à la surveillance des entreprises sous-tutelle.

La tenue de la comptabilité

ENJEUX DE TRAÇABILITÉ ET DE REDDITION DES ACTIVITÉS ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

- Elaborer et appliquer la règlementation de la comptabilité publique ;
- Veiller à la tenue de la comptabilité de l'Etat, des EPN, des Collectivités Territoriales et de tout autre organisme public dont la gestion financière et comptable relève d'un comptable public.

Cf. Décret n° 2016-600 du 03 août 2016 tel que modifié par le décret n°2018-478 du 16 mai 2018, portant organisation du Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances

Notre Organigramme

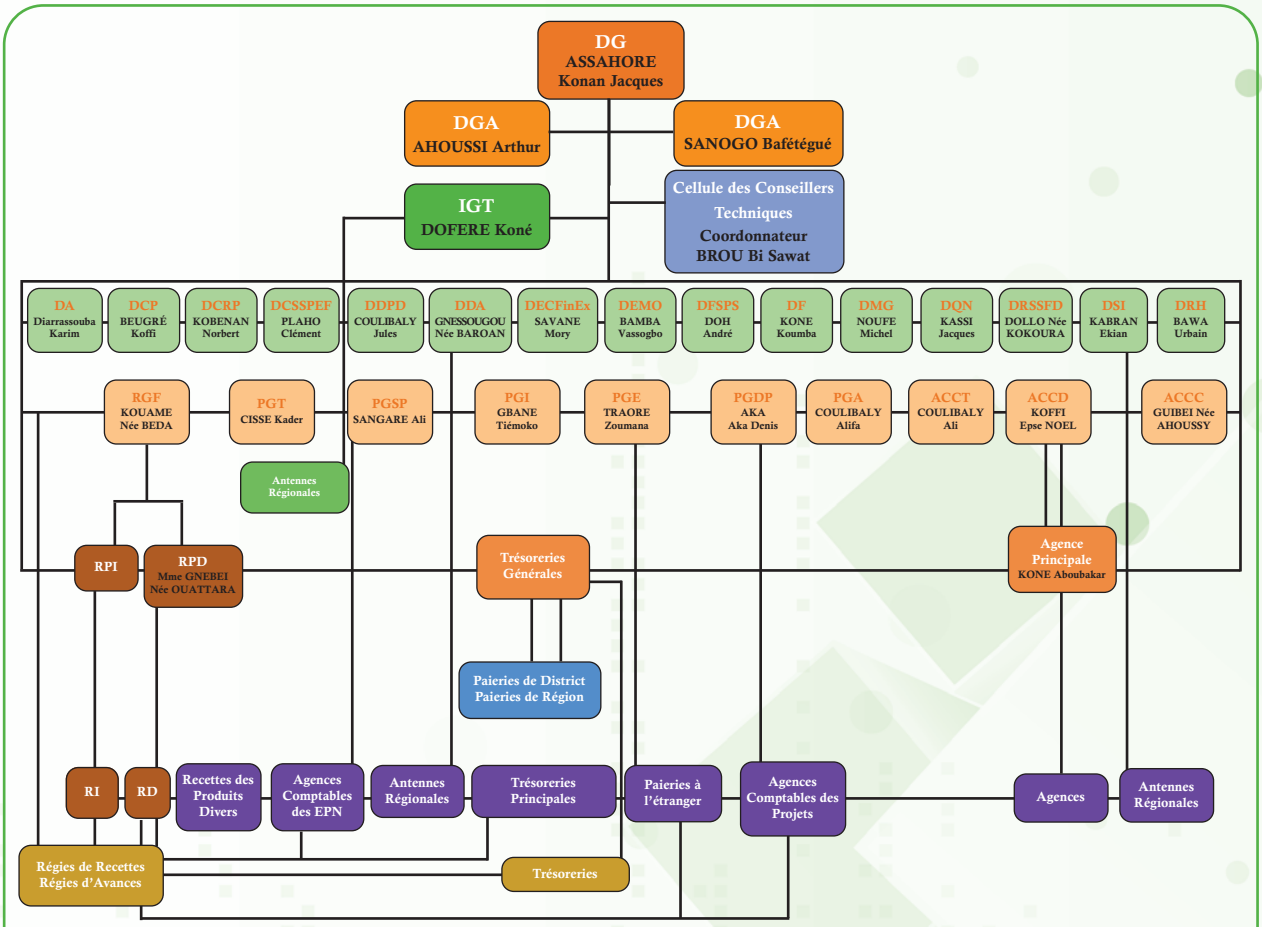

LÉGENDE

ACCC	:	Agence Comptable des Créances Contentieuses
ACCD	:	Agence Comptable Centrale des Dépôts
ACCT	:	Agence Comptable Centrale du Trésor
DA	:	Direction des Assurances
DCP	:	Direction de la Comptabilité Publique
DCRP	:	Direction de la Communication et des Relations Publiques
DCSSPEF	:	Direction de la Coordination Statistique et du Suivi du Programme Economique et Financier
DDA	:	Direction de la Documentation et des Archives
DDPD	:	Direction de la Dette Publique et des Dons
DECFinEx	:	Direction des Etablissements de Crédit et des Finances Extérieures
DEMO	:	Direction des Etudes, des Méthodes et de l'Organisation
DFSPS	:	Direction du Financement et du Suivi des Politiques Sectorielles
DF	:	Direction de la Formation
DMG	:	Direction des Moyens Généraux
DQN	:	Direction de la Qualité et de la Normalisation
DRH	:	Direction des Ressources Humaines
DRSSFD	:	Direction de la Réglementation et de la Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés
DSI	:	Direction des Systèmes d'Information
IGT	:	Inspection Générale du Trésor
PGA	:	Paierie Générale des Armées
PGDP	:	Paierie Générale de la Dette Publique
PGE	:	Paierie Générale pour l'Etranger
PGI	:	Paierie Générale des Institutions
PGSP	:	Paierie Générale du Secteur Parapublic
PGT	:	Paierie Générale du Trésor
RD	:	Recettes des Douanes
RGF	:	Recette Générale des Finances
RI	:	Recettes des Impôts
RPD	:	Recette Principale des Douanes
RPI	:	Recettes Principales des Impôts

Nos engagements de service

ACCUEIL PHYSIQUE

- *Des services disponibles avec ou sans rendez-vous*
- *Des interlocuteurs identifiés et courtois à l'accueil*
- *Des délais d'attente définis et respectés dans nos services*

ACCUEIL TELEPHONIQUE

- *Des interlocuteurs courtois au téléphone*

TRAITEMENT DU COURRIER, DES PLAINTES ET RECLAMATIONS

- *Une réponse est donnée à tout courrier dans le délai défini*
- *Une réponse est donnée à toute réclamation dans le délai défini*

FOURNITURE DES PRESTATIONS

- *Les paiements des factures sont effectués de manière transparente et équitable*
- *Votre niveau de satisfaction et vos propositions sont recueillis régulièrement pour améliorer nos prestations*

Notre Capital Humain

Hommes

2 506 (60%)

Effectif :

4 176

Femmes

1 670 (40%)

- ✓ *un effectif diversifié et relativement jeune ;*
- ✓ *un taux d'encadrement élevé.*

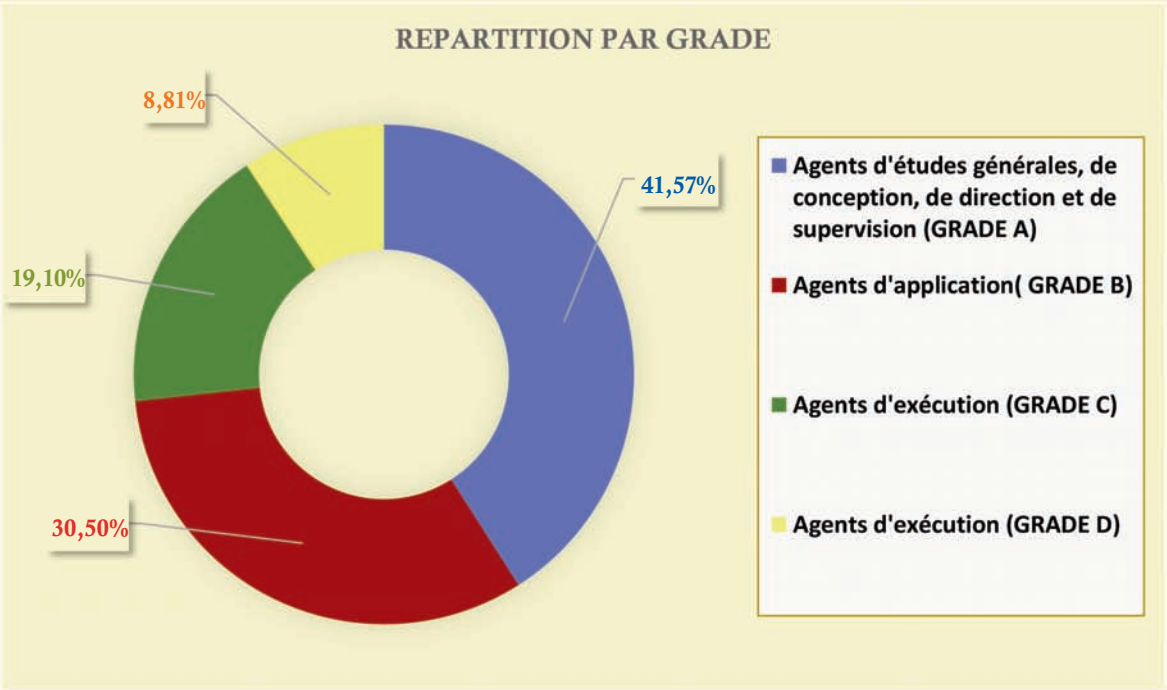

Nos Valeurs

La spécificité des missions assignées au Trésor Public requiert du personnel des qualités essentielles que sont :

- la dignité ;
- la probité ;
- la disponibilité ;
- la responsabilité ;
- le devoir de réserve ;
- l'impartialité et l'équité ;
- le respect de la hiérarchie ;
- le respect des collaborateurs ;
- la qualité des relations humaines.

Ces valeurs sont consignées dans le Code d'Ethique et de Déontologie du Trésor Public.

La Cartographie des Processus

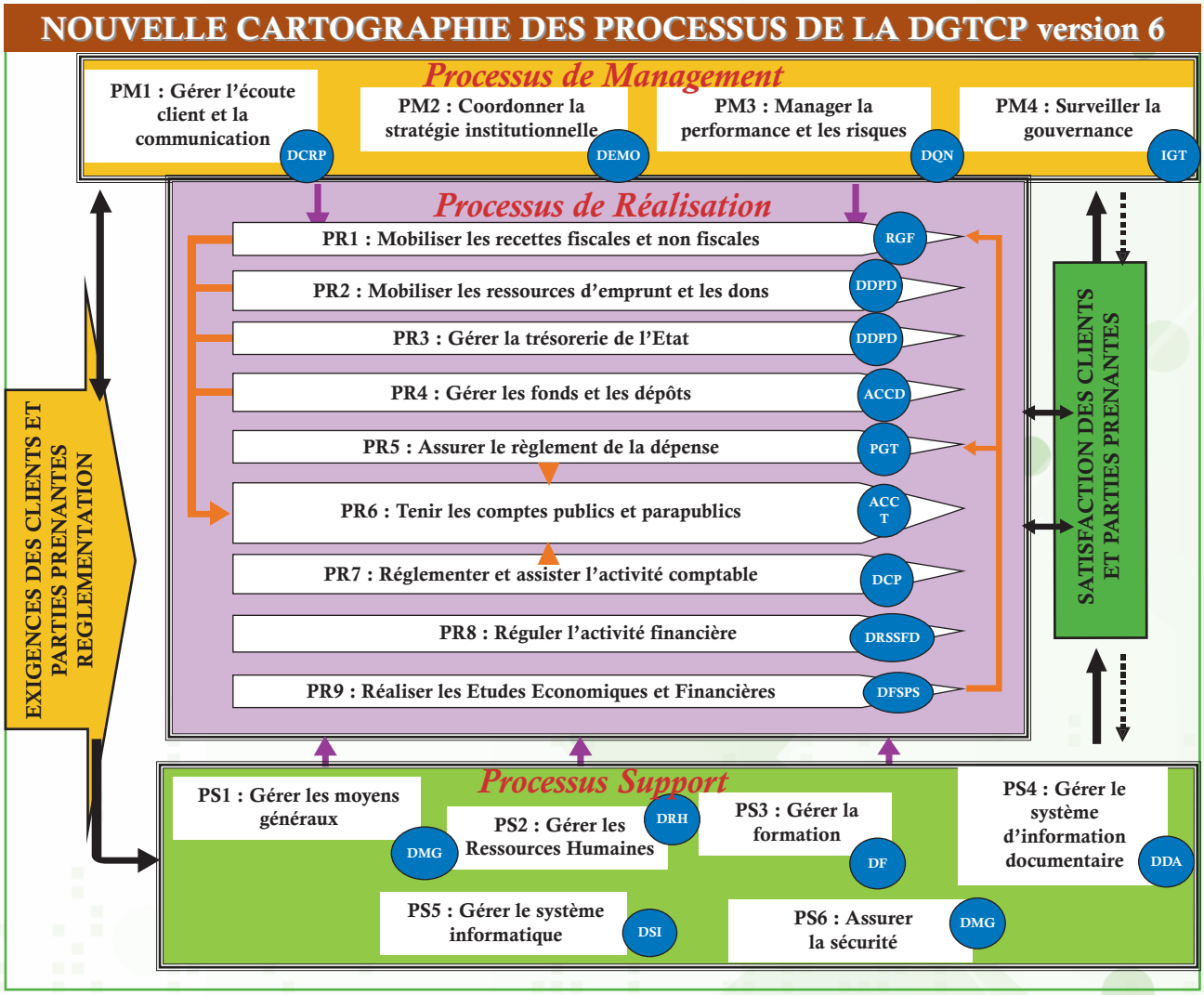

INTRODUCTION

Véritable outil de communication transversale, le rapport annuel offre l'occasion à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de rendre compte de manière synthétique de l'accomplissement de ses missions.

Pour l'année 2019, qui a consacré la Certification globale du Trésor Public à la norme ISO 9001 version 2015, notre administration a mis un accent particulier sur la modernisation de ses outils et méthodes de gestion aux fins d'une satisfaction optimale de ses usagers-clients.

Le présent document, résolument présenté sous l'angle de l'approche processus, met en lumière les performances réalisées par notre institution au cours de la période sous revue.

TITRE I

LES ACTIVITES DE MANAGEMENT

CHAPITRE I : LA GESTION DE L'ECOUTE CLIENT ET DE LA COMMUNICATION

Les actions mises en œuvre dans le cadre de la gestion de l'écoute client et de la communication ont permis de consolider les partenariats existants entre l'organisation et ses usagers-clients.

I - LA GESTION DE LA RELATION CLIENT

La gestion de la relation client a occupé une place de choix dans la politique managériale du Trésor Public en 2019.

A cet égard, l'institution s'est efforcée, au cours de la gestion, d'améliorer son dispositif d'écoute client pour une prise en charge idoine des requêtes des usagers-clients.

A/ LA MODERNISATION DU DISPOSITIF D'ECOUTE-CLIENT

Pour matérialiser son engagement de hisser la satisfaction-client au cœur de son système de management, le Trésor Public a mis en place une nouvelle structure dénommée « Centre d'Ecoute du Trésor Public (CETP) ».

Présenté comme le « guichet unique » de l'écoute client de la DGTCP, ledit centre vise à :

- faciliter et accélérer l'accès des clients aux prestations du Trésor Public ;
- capter et centraliser toutes les attentes de ses parties intéressées et y apporter les réponses appropriées ;
- offrir un contact en présentiel mais aussi à distance (Call center et Web-line) à une cible aussi large que variée (Partenaires au développement, Organismes publics, parapublics et privés, Pensionnés, Salariés et Contribuables, Fournisseurs et Prestataires divers, Médias, etc.).

Le point des activités menées par le CETP depuis son opérationnalisation jusqu'au 31 décembre 2019 se présente ainsi qu'il suit :

- **Au titre des informations et données centralisées sur la plateforme BAOBAB**

Il ressort que 6 119 préoccupations diverses (plaintes et réclamations, informations, avis et suggestions, suivi de dossier, félicitations, sollicitations, etc.) sur 6 255 enregistrées ont été traitées dans les délais, soit un taux de satisfaction de 97%.

- **Au titre du centre d'appel (« Call center ») et de l'accueil des usagers-clients**

Les résultats ci-après ont été obtenus :

- 5 492 visiteurs ont été reçus dans les délais d'attente requis ;
- 368 visiteurs sur les 386 prospectés ont été satisfaits du dispositif d'accueil, soit un taux de 95,33%.

B/ LE TRAITEMENT DES REQUETES

1. Le traitement des plaintes et réclamations

2 354 plaintes et réclamations sur 2 427 ont été traitées dans les délais, soit un taux d'exécution de 96,99%.

Les différentes requêtes enregistrées par les services ont, pour la plupart, porté sur :

- les débits effectués sur les comptes de tiers sans délivrance d'espèces aux guichets automatiques ;
- les mandats pris en charge mais non mis en règlement dans les délais requis ;
- les paiements partiels de mandats et les erreurs de domiciliation bancaire.

2. Le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'enquête de satisfaction de 2018

Pour mesurer son expérience client et améliorer de façon continue ses services aux usagers, le Trésor Public avait procédé, au cours de l'exercice 2018, à une large collecte de données pertinentes auprès de prospects aussi bien internes qu'externes.

Cette enquête qui a induit un ensemble de 19 recommandations à la charge de certains services de la DGTCP, a fait suite, en 2019, à une évaluation générale de la mise en œuvre desdites mesures correctives. De l'exploitation des résultats y afférents, il ressort un taux d'exécution de 94,73%, caractérisé par 18 recommandations soldées.

II - LA GESTION DE LA COMMUNICATION

A/ LES ACTIONS DE DIFFUSION DE L'INFORMATION AU SEIN DES SERVICES

La diffusion interne de l'information a été possible grâce aux canaux de communication classiques que sont internet, la messagerie professionnelle, le réseau web de la DGTCP, les revues périodiques, les affichages dynamiques, la bibliothèque numérique, les gadgets publicitaires, etc.

Elle s'est également traduite par la sensibilisation des agents sur des sujets divers et par la fourniture des services de communication aux structures requérantes.

1. La sensibilisation des agents sur les outils innovants de communication

Les nouveaux instruments utilisés par le Trésor Public pour communiquer et assurer la transmission de l'information ont fait l'objet de sensibilisation, toute l'année durant, auprès des services. Ce sont :

- la plateforme Baobab et l'Intranet ;
- les outils qualité en rapport avec le projet de Certification globale du Trésor Public ;
- les outils numériques implémentés dans le cadre de la digitalisation des procédures.

2. La fourniture de produits et services de communication

Cette activité a consisté à :

- assurer la couverture médiatique des évènements et cérémonies organisés par les services du Trésor Public ;
- concevoir et diffuser des supports audiovisuels dans le cadre des campagnes promotionnelles ;
- produire des communiqués et réaliser des interviews sur des problématiques spécifiques ;
- déployer le « dispositif d'affichage dynamique » auprès de 14 Services en centrale et de 4 Postes Comptables Déconcentrés.

B/ LES ACTIONS D'ENTRETIEN DE L'IMAGE DU TRESOR PUBLIC

A la faveur du projet de Certification globale de ses services, un « lobbying presse dynamique » a été organisé en vue d'assurer une « veille informationnelle » active pour donner un large écho des acquis et innovations majeures réalisés par l'institution.

A ce titre, 73 évènements et cérémonies, organisés par le Trésor Public en 2019, ont été relayés médiatiquement par plus de 335 articles de presse écrite et 17 émissions audiovisuelles.

CHAPITRE II : LA COORDINATION DE LA STRATEGIE INSTITUTIONNELLE

Au cours de la période sous revue, l'activité de coordination de la stratégie institutionnelle a consisté à faire :

- le suivi-évaluation du Plan Stratégique de Développement (PSD) 2016-2020 ;
- le suivi-évaluation du plan d'actions des Processus.

I - LE SUIVI EVALUATION DU PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT (PSD) 2016 - 2020

A/ LES AXES STRATEGIQUES DU PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT 2016 - 2020

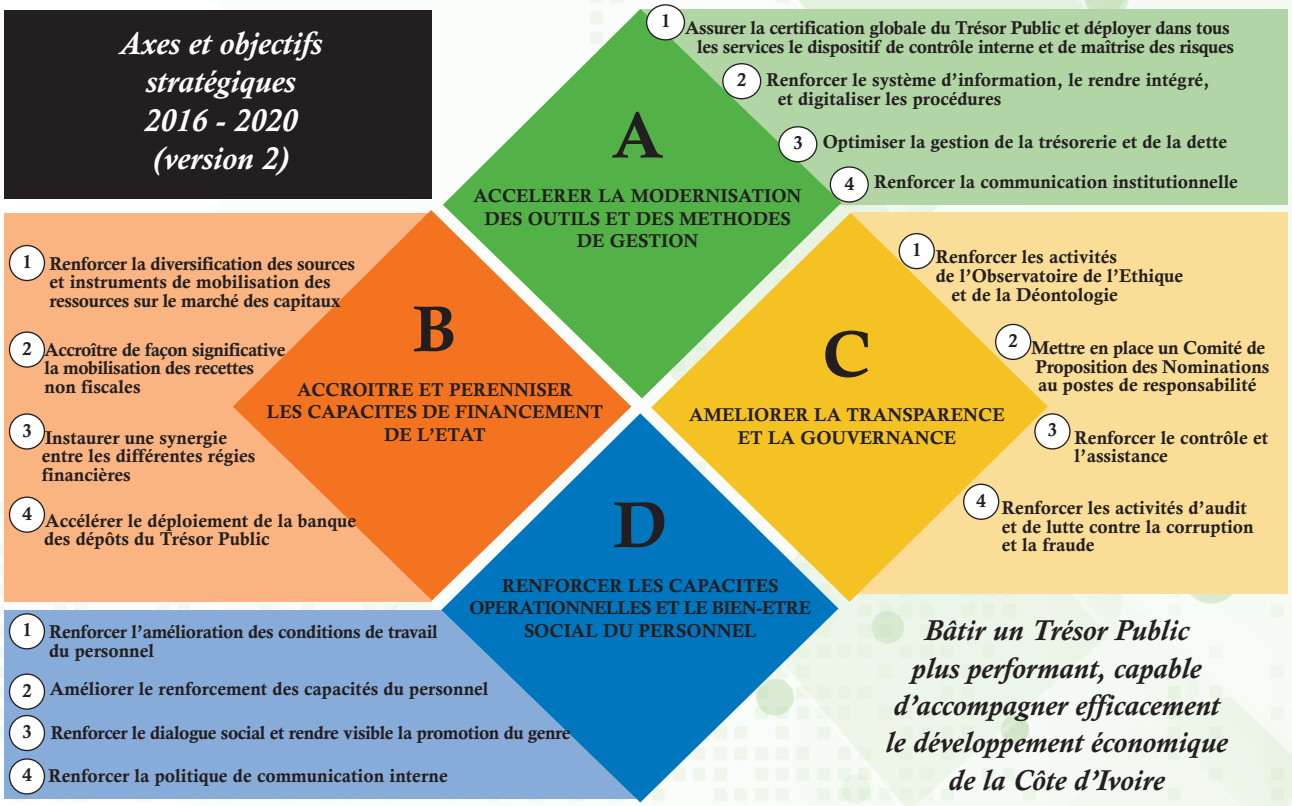

B/ L'ETAT D'EXECUTION DU PSD 2016 - 2020

La mise en œuvre des 16 projets de réforme inscrits au PSD s'est traduite, au 31 décembre 2019, par la réalisation de 596 tâches sur les 653 tâches planifiées, soit un taux d'exécution global de 91,27%.

En effet, conformément au Tableau de Bord Stratégique (TBS) y relatif, 5 projets sont achevés tandis que les 11 autres, en cours d'exécution, présentent des taux de progression variant de 80% à 95%.

Quant aux chantiers prioritaires, l'on enregistre un état d'avancement global de 60,26%, matérialisé par l'achèvement de 7 chantiers sur les 12 au programme. Les 5 chantiers restant connaissent un taux de réalisation moyen de 60,26%.

II - LE SUIVI EVALUATION DU PLAN D'ACTIONS 2019 DES PROCESSUS

L'évaluation de la mise en œuvre des actions inscrites au Plan d'Actions 2019 des Processus fait ressortir :

- un taux d'exécution de 96,72% au terme de la période sous revue contre 97,62% en 2018 ;
- la production de 4 reportings trimestriels par le Trésor Public, relativement aux actions à charge dans le Plan d'Actions Prioritaire du Gouvernement 2017 - 2020 ;
- l'exécution des 6 actions majeures mises à la charge du Trésor Public dans le Plan d'Actions Opérationnelles 2019 du Ministère de l'Economie et des Finances.

CHAPITRE III : LE MANAGEMENT DE LA PERFORMANCE ET DES RISQUES

Dans le cadre du renforcement de son Système de Management de la Qualité (SMQ), le Trésor Public a réalisé deux activités majeures au titre de la gestion 2019 :

- le déploiement du Système de Management de la Qualité ;
- la mise en œuvre du projet de Certification globale à la norme ISO 9001, version 2015.

I - LE DEPLOIEMENT DU SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE

A/ LA TENUE DES MISSIONS DE DEPLOIEMENT DU SMQ

Des missions de déploiement des outils qualité et de suivi de la mise en œuvre des recommandations d'audits ont été effectuées dans 21 Circonscriptions Financières (Abidjan et intérieur du pays), au cours des mois de septembre et novembre 2019, à l'effet de garantir une meilleure appropriation desdits instruments par les agents.

Un encadrement de proximité à l'intention desdits services a également été effectué par les Experts Qualité internes pour renforcer les compétences techniques des agents en prélude à l'audit de Certification globale.

B/ L'ELABORATION DU MANUEL DE MANAGEMENT DE LA PERFORMANCE

Elaboré sur la base des exigences de la norme ISO 9001, version 2015, ce document, articulé autour de 4 grandes rubriques, constitue la mémoire des bonnes pratiques organisationnelles en amélioration continue au Trésor Public.

II - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE CERTIFICATION GLOBALE

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Certification globale, plusieurs activités ont été réalisées. Il s'agit notamment :

- de la sensibilisation des services sur les enjeux de la Certification ;
- de l'autoévaluation réalisée conjointement par les Experts Qualité internes et les Auditeurs de la Division d'Audit Interne (DAI) de l'Inspection Générale du Trésor (IGT) ;
- de l'audit interne conduit par les Experts nationaux ;
- de l'audit à blanc effectué par les Auditeurs de l'Association Française de Normalisation (AFNOR), sur la base des points spécifiques de la norme ISO 9001, version 2015 ;
- de l'audit de Certification globale du Trésor Public.

Ce dernier audit qui s'est déroulée du 22 au 28 novembre 2019 a porté sur l'évaluation de 9 Processus.

Au terme de l'opération, 26 points forts et 30 pistes de progrès ont été relevés face à 7 points sensibles et 2 non-conformités mineures. Sur cette base, la mission ayant jugé apte à la certification le SMQ du Trésor Public a recommandé à l'AFNOR d'attester la conformité dudit Système aux exigences de la norme ISO 9001, version 2015.

CHAPITRE IV : LA SURVEILLANCE DE LA GOUVERNANCE

Relativement à l'activité de surveillance de la gouvernance, plusieurs missions d'inspection et d'audit ont été réalisées aussi bien dans le réseau du Trésor Public que dans les établissements financiers et les structures d'assurance.

I - LES MISSIONS D'INSPECTION

Les missions mises en œuvre par les services de vérification de la DGTCP, en vue de s'assurer du respect des règles comptables et financières, se sont déroulées tant sur place qu'à distance.

A/ LE CONTROLE IN SITU

Sur un objectif de 905 missions prévues, 775 ont été réalisées dont 474 par les équipes d'inspection et 301 par les Chefs de Postes, soit un taux de réalisation de 85,6%.

Les recommandations formulées à l'issue desdites missions visaient la régularisation, à titre principale, des non-conformités récurrentes ci-après :

- la mauvaise tenue de la comptabilité ;
- l'existence de Restes à Payer des gestions antérieures, en dépit des approvisionnements ciblés effectués ;
- la non-production et/ou la non transmission des comptes de gestion par certains Postes Comptables ;
- l'absence de cautionnement de certains Comptables Publics ;
- l'insuffisance des moyens financiers et matériels et les problèmes sécuritaires.

Au 31 décembre 2019, le taux d'exécution des recommandations ressort à 75,01%, caractérisé par la réalisation effective de 1 639 recommandations sur 2 185 échues.

B/ LE CONTROLE A DISTANCE

Initiées depuis quelques années par la DGTCP, deux grandes réformes techniques visant l'optimisation de l'activité de surveillance sont sur le point d'être rendues opérationnelles, eu égard aux avancées notables enregistrées, à cet effet, au cours de l'année.

Ce sont :

- l'applicatif « **LINX** » dédié à la numérisation des rapports de missions et au suivi de la mise en œuvre des recommandations y afférentes.

Au 31 décembre 2019, le déploiement de cet outil est effectif. La formation des utilisateurs en vue de sa parfaite maitrise est prévue se tenir au 1er trimestre 2020.

- le « **E-CONTROLE** » (Contrôle à distance).

La conception de cet applicatif s'inscrit dans le cadre de la modernisation des outils de contrôle avec pour objectif d'améliorer les performances des équipes de contrôle.

Son opérationnalisation permettra au Trésor Public de :

- disposer d'un système efficace de surveillance à distance des Postes Comptables, au moyen des applicatifs ASTER, PEC et MER ;

- suivre, en temps réel, la comptabilité des Postes Comptables et partant, d'optimiser l'exécution des diverses missions de contrôle.

A ce jour, le « e-contrôle » est déployé sur le site web du Trésor Public et la phase de formation des utilisateurs est programmée au 1er trimestre 2020.

II - LES MISSIONS D'AUDIT

Inscrites au plan d'audit 2019 de la Direction Générale, 11 missions d'audit ont été réalisées, soit un taux de mise en œuvre de 100%.

Plusieurs points de vulnérabilités concernant l'ensemble des Processus ont été identifiés au cours desdites missions. Ces faiblesses portent aussi bien sur les risques ayant une portée générale sur l'ensemble du système que sur ceux en lien étroit avec certains Processus spécifiques.

L'état récapitulatif de la mise en œuvre des recommandations des audits présente, au 31 décembre 2019, un taux d'exécution de 91,38%, matérialisé par la réalisation de 1 495 recommandations sur les 1 636 formulées.

TITRE II

LES ACTIVITES OPERATIONNELLES

CHAPITRE I : L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT

Conformément à ses attributions, le Trésor Public a contribué à l'exécution du budget de l'Etat à travers la mobilisation des Recettes et le paiement des Dépenses.

I - LA MOBILISATION DES RECETTES

En 2019, les recettes budgétaires de l'Etat s'élèvent à 7 368 035 591 788 FCFA et se déclinent principalement en recettes intérieures et en recettes extérieures.

A/ LES RECETTES INTERIEURES

Les recettes intérieures sont évaluées à 5 025 707 213 949 FCFA, soit 68,21% du montant global. Elles sont composées :

- des recettes fiscales ;
- des recettes non fiscales ;
- des recettes sur le marché financier intérieur ;
- des recettes exceptionnelles.

1. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales ont été recouvrées à concurrence de 3 461 975 071 945 FCFA, soit 46,99% du montant global des recettes.

2. Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales se chiffrent à 121 340 252 225 FCFA, soit une mobilisation de 1,65% des recettes budgétaires.

3. Les recettes sur le marché financier intérieur

Les différents appels de fonds émis sur le marché intérieur ont permis de mobiliser 1 441 730 825 511 FCFA, soit 19,57% de l'ensemble des réalisations.

4. Les recettes exceptionnelles

Le cumul des recettes exceptionnelles s'établit à 661 064 268 FCFA, soit 0,01% du montant total des recettes.

B/ LES RECETTES EXTERIEURES

Le montant des recettes extérieures est de 2 342 328 377 839 FCFA et correspond à 31,79% du montant total des recettes mobilisées. Elles sont constituées :

- des recettes d'appui budgétaire ;
- des recettes sur projet ;
- des autres financements.

1. Les recettes d'appui budgétaire

La mobilisation des ressources en appui au budget de l'Etat a permis de recueillir 414 010 434 639 FCFA. Cette somme représente 5,62% des recettes globales et se repartie entre :

- les dons programmes : 161 905 827 321 FCFA ;
- les emprunts programmes : 252 098 580 291 FCFA ;
- les recettes exceptionnelles : 6 027 027 FCFA.

2. Les recettes sur projet

Les recettes extérieures pour le financement de projets s'évaluent à 527 324 914 052 FCFA. Ces ressources, représentant 7,16% des recettes globales, sont décomposées en :

- dons projets : 18 381 824 640 FCFA ;
- emprunts projets : 508 943 089 412 FCFA.

3. Les autres financements

Les divers autres financements obtenus sur le marché s'établissent à 1 400 993 029 148 FCFA, soit 19,01% des recettes globales.

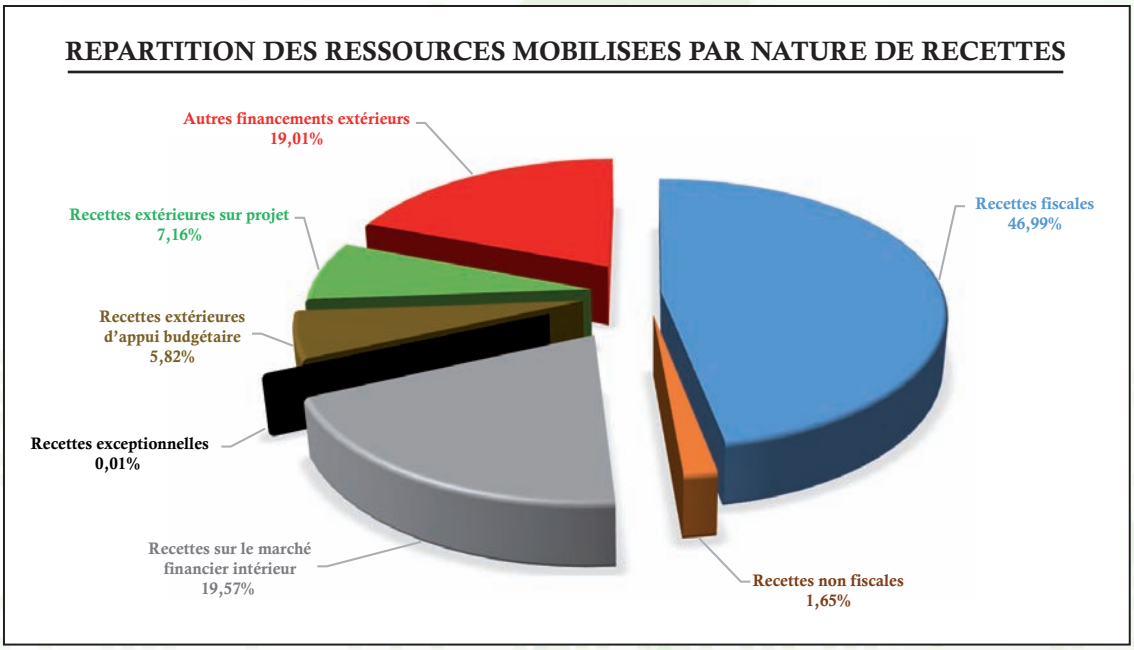

II - LE REGLEMENT DES DEPENSES

Le Budget de l'Etat, au titre de l'exercice 2019, affiche un niveau d'exécution des dépenses de 7 320 365 738 085 FCFA. Ces opérations concernent :

- les dépenses d'emprunt ;
- les dépenses ordinaires ;
- les dépenses d'investissement.

A/ LES DEPENSES D'EMPRUNT

Les charges liées à la dette de l'Etat ont été réglées pour un montant de 3 065 559 082 508 FCFA, soit 41,88% des dépenses totales. Elles sont constituées de la dette intérieure, des autres charges exceptionnelles intérieures, de la dette extérieure et des autres charges exceptionnelles extérieures.

1. La dette intérieure

Les règlements effectués par le Trésor Public relativement à la dette intérieure s'élèvent à 1 400 478 572 095 FCFA et représentent 19,13% des dépenses totales.

2. Les autres charges exceptionnelles intérieures

Les règlements effectués, par le Trésor Public, au titre des autres charges exceptionnelles intérieures s'élèvent à 31 320 120 716 FCFA et représentent 0,43% des dépenses totales.

3. La dette extérieure

L'apurement de la dette extérieure a été réalisé à hauteur de 22,03% des dépenses globales et se situe à 1 612 762 876 291 FCFA.

4. Les autres charges exceptionnelles extérieures

Chiffrées à 20 997 513 406 FCFA, les autres charges exceptionnelles extérieures cumulent 0,30% du montant total des dépenses.

B/ LES DEPENSES ORDINAIRES

Les dépenses ordinaires affichent un montant de 2 894 923 633 125 FCFA, soit 39,55% des dépenses totales. Elles se répartissent comme suit :

- les dépenses de personnel : 1 702 853 180 363 FCFA ;
- les autres dépenses de fonctionnement : 1 192 070 452 762 FCFA.

C/ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les charges supportées par l'Etat au niveau des investissements sont de 1 359 883 022 452 FCFA, soit 18,58% des dépenses, réparties en investissements sur financement intérieur, en investissements sur emprunts et en investissements sur dons.

1. Les investissements sur financement intérieur

Les investissements sur financement intérieur se chiffrent à 894 869 929 916 FCFA, représentant 12,22% du montant total des dépenses.

2. Les investissements sur emprunts

Ils se chiffrent à 383 037 333 496 FCFA et représentent 5,23% des dépenses globales.

3. Les investissements sur dons

Ils s'élèvent à 81 975 759 040 FCFA, soit 1,12% des dépenses globales.

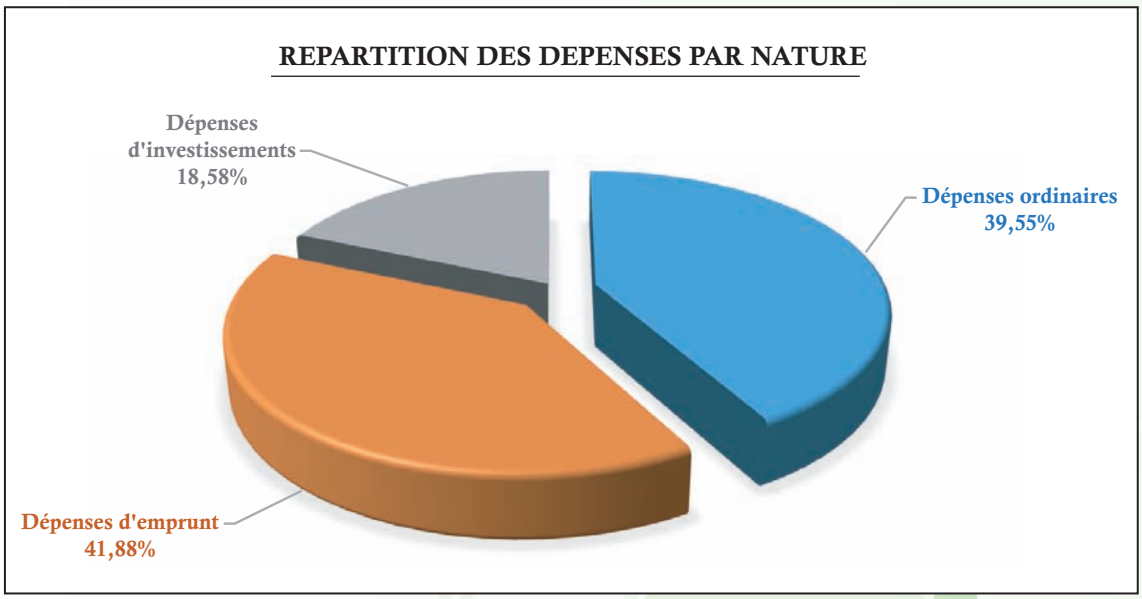

En tenant compte du solde des Comptes Spéciaux du Trésor, la gestion budgétaire 2019 fait ressortir un excédent de 64 244 482 747 FCFA (Cf. Annexe).

CHAPITRE II : LA GESTION DE LA TRESORERIE DE L'ETAT

Le bilan des activités relatives à la gestion de la trésorerie de l'Etat prend en compte la situation des ressources, l'état des décaissements et des mises à disposition de fonds aux Sociétés d'Etat et autres structures.

I - LES RESSOURCES

A/ LES RESSOURCES DE TRESORERIE

La centralisation de plus haut niveau, mise en œuvre par l'Agence Comptable Centrale du Trésor (ACCT), a permis d'engranger un montant de 606 436 942 407 FCFA selon les différentes natures de ressources ci-après indiquées :

- les nivellements reçus de la Recette Générale des Finances au titre des recettes DGI et DGD : 316 283 350 922 FCFA ;
- les recettes reçues par l'ACCT sur le compte principal de l'Etat ouverts dans les livres de la BCEAO : 606 436 942 407 FCFA ;
- les recettes reçues de la Recette Principale des Douanes pour le compte de la CEDEAO : 5 048 345 287 FCFA ;
- les recettes reçues de la Recette Principale des Douanes pour le compte de l'UEMOA : 8 012 996 045 FCFA.

B/ LES AUTRES RESSOURCES

Les autres ressources se chiffrent à 652 910 438 769 FCFA et concernent les natures de recettes ci-après :

- les Bons du Trésor encaissés des différents souscripteurs : 51 686 925 111 FCFA ;
- les recettes de compensation reçues pour le compte de l'ACCD : 206 995 094 320 FCFA ;
- les Avances de trésorerie consenties par l'ACCD : 162 239 105 281 FCFA ;
- les Avances de trésorerie consenties par les banques commerciales : 44 377 500 000 FCFA ;
- les Obligations Cautionnées (OC) reçues de la Recette Principale des Douanes : 111 661 357 229 FCFA ;
- les OC liquéfiées par l'ACCT : 75 868 333 563 FCFA ;
- le Cautionnement des Comptables Publics : 82 123 265 FCFA.

II - LES DECAISSEMENTS

A/ LES DECAISSEMENTS A L'ECHELON CENTRAL

Le montant global des décaissements au niveau central se chiffre à 480 236 694 606 FCFA et concerne :

- les Postes Comptables Généraux, pour un montant de 474 349 946 369 FCFA ;
- les Postes Comptables Déconcentrés, pour un montant de 5 886 748 237 FCFA.

B/ LES AUTRES DECAISSEMENTS

Les autres décaissements dont le montant s'élève à 453 704 956 092 FCFA se décomposent comme suit :

- débits supportés par l'ACCT pour le compte de l'ACCD : 257 702 482 849 FCFA ;
- avances remboursées à l'ACCD : 63 921 924 896 FCFA ;
- avances remboursées aux autres banques : 132 080 548 347 FCFA.

III - LES MISES A DISPOSITION AUX SOCIETES D'ETAT ET AUTRES STRUCTURES

Les subventions de l'Etat au profit des Sociétés d'Etat (SODE) et des « autres Entreprises » s'élèvent à 38 778 459 712 FCFA au 31 décembre 2019. Ce montant se répartit comme suit :

- SODE : 8 750 505 531 FCFA ;
- autres Structures : 30 027 954 181 FCFA.

CHAPITRE III : LA GESTION DES FONDS ET DES DEPOTS

Afin de répondre efficacement aux besoins multiples de sa clientèle, la Banque des Dépôts du Trésor a, en plus du déploiement du « Mobile Banking » (e-Bank), étendu son réseau d'Agences à certaines localités.

A ce titre, 5 nouvelles Agences ont été inaugurées en 2019, portant ainsi le réseau bancaire de l'Agence Comptable Centrale des Dépôts (ACCD) à :

- 45 Agences de Province ;
- 5 Guichets Avancés ;
- 1 Bureau de Change Manuel.

I - LE SUIVI DES DEPOTS

Le niveau de l'encours global des dépôts de la clientèle a progressé au cours de l'année pour s'établir à 926 860 671 482 F CFA à fin décembre contre 786 815 265 267 F CFA enregistrés en 2018, soit un accroissement de 17,80%.

De même, au terme du présent exercice, l'ACCD comptabilise 81 641 comptes bancaires contre 75 020 pour l'année précédente, soit une augmentation de 8,83%, correspondant globalement à plus de 6 600 nouveaux comptes.

II - LE SUIVI DES AVANCES DE TRESORERIE ET DES TRANSFERTS DE FONDS A L'ETRANGER

La situation des avances de trésorerie accordées à l'Agence Comptable Centrale du Trésor, relativement au financement de certaines opérations de l'Etat, affiche un montant de 875 471 077 639 FCFA contre 820 272 569 600 FCFA en 2018, soit une hausse de 6,73%.

Au titre des transferts de fonds à l'étranger, la Banque des Dépôts du Trésor a effectué des opérations d'un montant de 46 874 054 279 FCFA alors qu'elles s'estimaient à 30 774 517 547 FCFA pour l'exercice précédent, soit une baisse de 34,35%.

CHAPITRE IV : LA REGLEMENTATION ET L'ASSISTANCE DE L'ACTIVITE COMPTABLE

Les actions réalisées ont porté respectivement sur :

- la réglementation comptable ;
- l'assistance à l'activité comptable ;
- la reddition des comptes.

I - LA REGLEMENTATION COMPTABLE

Outre 8 projets de textes, élaborés en vue de l'alignement du corpus réglementaire comptable sur le nouveau cadre harmonisé des Finances Publiques, 13 instructions comptables et 7 notes techniques, liées aux activités classiques, ont été approuvées et signées.

A/ LES INSTRUCTIONS COMPTABLES

Dans le cadre de l'actualisation des procédures comptables conformément aux changements intervenus au cours de la présente gestion, les instructions comptables ci-après énumérées ont été édictées :

- Instruction comptable n°00037/MEF/DGTCP/DCP/EP-CUT du 4 février 2019 relative à la procédure de mise à disposition de fonds en numéraire aux Postes Comptables, dans le cadre des paiements des dépenses en espèces sur le Compte Unique du Trésor (CUT) ;
- Instruction comptable n°02498 MEF/DGTCP/DCP du 14 mars 2019 relative aux opérations de transferts de dépenses entre Payeurs à l'étranger ;
- Instruction comptable n°04236 MEF/DGTCP/DCP du 30 avril 2019 relative au traitement des opérations de SNEDAI dans les Paieries à l'étranger ;
- Instruction comptable n°04238 MEF/DGTCP/DCP du 30 avril 2019 portant procédure de transfert de recettes entre Comptables à la Direction Générale des Impôts ;
- Instruction comptable n°04240 MEF/DGTCP/DCP du 30 avril 2019 relative à la procédure de comptabilisation du Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS) et du Prélèvement Communautaire de la CEDEAO (PCC) ;
- Instruction comptable n°04805 MEF/DGTCP/DCP du 15 mai 2019 relative au traitement des retenues et oppositions dans le cadre des règlements de dépenses dans le Compte Unique du Trésor (CUT) ;
- Instruction comptable n°06583 MEF/DGTCP/DCP du 19 juin 2019 relative au traitement comptable des recettes recouvrées par l'ensemble des Postes Comptables du Trésor dans le cadre du Compte Unique du Trésor (CUT) ;
- Instruction comptable n°06584 MEF/DGTCP/DCP du 19 juin 2019 portant comptabilisation des amendes forfaitaires ;
- Instruction comptable n°07642/MEF/DGTCP/DCP du 12 juillet 2019 portant financement des projets ECOTER par les bailleurs de fonds dans les régions ;
- Instruction comptable n°11999/MEF/DGTCP/DCP du 8 novembre 2019 relative au traitement des chèques déposés à l'encaissement par les Receveurs des impôts sur le compte bancaire du e-Receveur Principal (e-RPI), dans le cadre du SIGICI ;

- Instruction comptable n°12353/ MEF/DGTCP/DCP du 20 novembre 2019 relative à la procédure de comptabilisation des transferts de recettes recouvrées par un Receveur des impôts pour le compte d'un autre Receveur des impôts ;

- Instruction comptable n°13822 MEF/DGTCP/DCP du 30 décembre 2019 portant options nouvelles applicables à l'ensemble des Potes Comptables à partir de la gestion 2020 ;

- Instruction comptable n°12465/MEF/DGTCP/DCP du 22 novembre 2019 relative à l'intégration des Etablissements Publics Nationaux (EPN) dans le Compte Unique du Trésor (CUT).

B/ LES NOTES TECHNIQUES

Les notes techniques élaborées en 2019 en vue d'une explication détaillées des procédures comptables existantes se présentent comme suit :

- Note technique n°02859 MEF/DGTCP/DCP du 25 mars 2019 portant réaménagement des procédures de comptabilisation et des modalités de répartition et de gestion des fonds des greffes des juridictions ;

- Note technique n°3237/MEF/DGTCP/DCP du 4 avril 2019 portant réaménagement de la comptabilisation de la retenue de l'impôt sur le bénéfice non commercial (BNC) opérée par les Agents Comptables du C2D sur les factures des opérateurs économiques non-résidents sur le territoire national ;

- Note technique n°05293/MEF/DGTCP/DCP du 24 mai 2019 relative au règlement des factures des fournisseurs par la structure APEX-CI pour le compte de la Paierie du District Autonome d'Abidjan ;

- Note technique n°11398/MEF/DGTCP/DCP du 18 octobre 2019 relative aux modalités de calcul des indemnités des Maires, Adjoints aux Maires, Présidents et Vice-Présidents des Conseils Régionaux ;

- Note technique n°12321/MEF/DGTCP/DCP du 20 novembre 2019 relative au traitement des opérations de nivellement des soldes des comptes bancaires inscrits dans les livres de la BCEAO et des banques commerciales ;

- Note technique n°10741/MEF/DGTCP/DCP du 27 septembre 2019 relative à la vente des imprimés d'identification de l'ONECI par l'Agent Comptable auprès de l'ONI ;

- Note technique n°13554/MEF/DGTCP/DCP du 16 décembre 2019 relative à l'annulation des subventions et des quotes-parts d'impôts transférés indument à certaines collectivités territoriales.

II - L'ASSISTANCE COMPTABLE

Des missions d'assistance techniques ont été réalisées sur place et à distance, dans les Postes Comptables de l'Etat, des Collectivités Territoriales, des Etablissements Publics Nationaux, auprès des Services Spéciaux des Impôts et des Douanes et auprès des Projets.

A/ L'APPUI TECHNIQUE AUX POSTES COMPTABLES

Au cours de cet exercice, 65 missions d'assistance in situ ont été réalisées sur un objectif de 76, soit un taux de réalisation de 85,52%. En ce qui concerne l'appui à distance, la totalité des sollicitations émises par les services a été satisfaite.

Le suivi à distance, pour l'essentiel, porté sur la consolidation des acquis en matière comptable, a permis, au cours de cet exercice de renforcer les capacités des acteurs opérationnels de la chaine comptable sur :

- la saisie de la comptabilité dans ASTER, ALJASTER, SIGCOT et SIGEPN ;
- l'application des procédures, des instructions comptables et des notes techniques ;
- les opérations de validation de « Tiers temporaires » et de création de « Fournisseurs ».

B/ LE PARAMETRAGE ET LA GESTION DES APPLICATIFS

Plusieurs actions ont été menées dans le cadre du paramétrage et de la gestion des applicatifs. Il s'agit, entre autres, de :

- la rédaction de plusieurs cahiers de charge en rapport avec l'automatisation des procédures, le renforcement des applications existantes ainsi que l'interfaçage des binômes SyGACUT/BDC, SyGACUT/SIGEPN et SyGACUT/SIGCOT ;
- le paramétrage, dans ASTER, SIGCOT et SIGEPN, des instructions comptables et des notes techniques élaborées en complément de certaines procédures comptables en vigueur ;
- la codification et le paramétrage de 9 Postes Comptables Généraux de Ministères, 1 Trésorerie Principale, 10 Agences Comptables de Projet, 1 Agence Comptable d'EPN et 1 Paierie à l'Etranger ;
- la finalisation des travaux de déversement des données d'ALJASTER vers ASTER et SyGACUT et de l'habilitation des utilisateurs desdits progiciels.

III - LA REDDITION DES COMPTES

356 comptes de gestion sur 442 mis en état d'examen ont fait l'objet de transmission à la Cours des Comptes, soit un niveau de production de 76,5%

CHAPITRE V : LA REGULATION DU SECTEUR FINANCIER

L'activité de régulation du secteur financier a porté sur le contrôle et le suivi des secteurs suivants :

- Banques et Etablissements Financiers ;
- Assurances ;
- Systèmes Financiers Décentralisés ;
- Finances extérieures.

Dans la même veine, le Trésor Public a renforcé, au cours du présent exercice, ses actions de lutte contre la criminalité financière.

I - LA SUPERVISION DU SECTEUR DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS

A/ LA REGLEMENTATION ET LE CONTROLE DE LA COMMISSION BANCAIRE

Les décisions de la Commission Bancaire, à l'issue des contrôles et vérifications effectués dans le secteur des banques, ont induit la prise de plusieurs arrêtés et la notification d'informations ou d'injonctions aux établissements de crédit concernés.

Ci-après, les actes réglementaires visés à cet effet :

- 2 arrêtés portant agrément en qualité de banque au profite de « Mansa Bank » et de « Orange Abidjan Compagnie » ;
- 3 arrêtés portant autorisation pour la modification de la structure de l'actionnariat des banques BSIC-CI, BHCI et Versus Bank ;
- 1 arrêté portant autorisation pour la modification de la structure de la forme juridique de Versus Bank ;
- 1 arrêté portant prorogation de la durée de la liquidation et du mandat du liquidateur de COPIFA Investment Bank Côte d'Ivoire ;
- 1 arrêté portant autorisation de la modification de la dénomination sociale de la CNCE en « BANQUE POPULAIRE DE COTE D'IVOIRE » et de son nom commercial en « BANQUE POPULAIRE » ;
- 33 arrêtés portant dérogation à la condition de nationalité au profit de 11 établissements de crédit.

En outre, 13 mesures disciplinaires et de gestion ont fait l'objet de courriers de notification aux banques mises en causes.

B/ LA PROMOTION DE LA BANCARISATION ET DES SYSTEMES DE PAIEMENT

Afin de relever davantage le taux de bancarisation en Côte d'Ivoire, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique a poursuivi, en 2019, ses actions de sensibilisation et de promotion bancaire.

A cet effet, une grande campagne de sensibilisation a été organisée sur la période du 30 septembre au 4 octobre 2019, dans les régions du Lôh Djiboua et du Poro (respectivement à Divo et à Korhogo). Ces rencontres, qui font suite aux croisades de 2017 et 2018, ont permis d'informer les populations sur les nombreuses opportunités dont elles pourraient bénéficier à travers l'utilisation des services et produits financiers.

Ainsi, pour en apprécier l'impact, un dispositif d'évaluation a été mis en place auprès desdits prospects et des institutions financières.

C/ LES AUTRES ACTIVITES DE SUPERVISION DU SECTEUR BANCAIRE

Elles concernent la gestion des incidents de paiement et la réalisation des missions de vérification.

1. La gestion des incidents de paiement

2 535 dossiers relatifs aux incidents de paiement d'une valeur de 8 968 737 057 F CFA ont été traités. A cet effet :

- 1 136 dossiers portant sur 6 581 832 698 F CFA ont été exonérés ;
- les autres dossiers, évalués à 39 592 000 F CFA, ont fait l'objet de pénalités libératoires.

2. La mise en œuvre des missions de vérification

Dans le cadre de cette activité, 7 rapports, sanctionnant les contrôles effectués dans les différentes structures que sont la BRM-CI, la NSIA Banque CI, la SGCI, la BDA, la BDU-CI, la Standard Chartered Bank Côte d'Ivoire et Orange Money Côte d'Ivoire, ont été transmis au Ministre de l'Economie et des Finances, par la Commission Bancaire de l'UMOA.

II - LA SURVEILLANCE DU SECTEUR DES ASSURANCES

A/ LA DELIVRANCE DES AGREMENTS ET LES AUTORISATIONS DIVERSES

Les agréments et autorisations accordés au cours de l'exercice 2020 se présentent comme suit :

LIBELLES	DEMANDES TRAITEES	DEMANDES SATISFAITES	TAUX DE TRAITEMENT
AGREMENT DE COMPAGNIES D'ASSURANCE	126	24	19,05%
DEMANDE DE CARTES PROFESSIONNELLES D'AGENTS	543	543	100,00%
TOTAL	**669**	**567**	**84,75%**

Source : DGTCP/DA

Par ailleurs, sur un ensemble de 1 452 dossiers de plaintes et réclamations diverses se rapportant à plus de 8 milliards de F CFA, 137 dossiers ont été traités avec satisfaction, pour un montant cumulé de 231 227 417 F CFA.

B/ LE CONTROLE DES STRUCTURES D'ASSURANCE

Relativement aux vérifications prévues pour se tenir sur place, en entreprise, 50 sociétés d'assurances et 60 courtiers et sociétés de courtage ont été visités. De ces investigations, certains constats ont été relevés par les acteurs.

1. Les constats relevés à l'issue du contrôle des sociétés d'assurance

Les irrégularités ci-après ont été indiquées :

- la persistance de la sous-tarification, en dépit de la convention sur le respect du tarif de la RC automobile signée en mai 2018 par les Directeurs Généraux des compagnies d'assurances non vie ;
- le non-respect, par 3 sociétés d'assurance, parmi les 34 que comporte le marché, du principe de détention d'un capital minimal exigé de 3 milliards de FCFA.

2. Les constats relevés à l'issue du contrôle des courtiers d'assurances

Les dysfonctionnements suivants ont été notés :

- le non renouvellement de la garantie financière et de l'assurance de responsabilité civile professionnelle ;
- la non confection des comptes courants et des bordereaux de production, d'encaissement et de reversement ainsi que la rétention de primes d'assurances.

Pour ce qui est du contrôle sur pièces, par ailleurs effectué régulièrement sur toute l'année, il a été constaté que, conformément à la règle :

- 304 structures agréées ont effectivement mis à jour leurs documents commerciaux ;
- 140 courriers ont été adressés aux courtiers et sociétés de courtage à l'effet de faire régulariser les incohérences et non concordances relevées dans leurs comptes courants trimestriels respectifs.

Quant à la surveillance des entreprises en difficulté et au respect, par celles-ci, des principes et mesures édictés par le code des assurances de la zone CIMA, des dispositions spécifiques prises ont permis de :

- mettre en œuvre la procédure de sauvegarde de 5 sociétés d'assurances (3 sociétés sous surveillance permanente et 2 sociétés sous administration provisoire) ;
- instruire l'admission, en procédure de liquidation, de 6 sociétés d'assurance à savoir la SOMAT, l'AIA, la GMTCI, la SIAC, la CEA et la TSA.

III - LA SURVEILLANCE DU SECTEUR DES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES

La surveillance du secteur des SFD a consisté à instruire les dossiers de demande d'autorisations diverses, à assurer la mise en œuvre des mesures d'assainissement et à contrôler lesdites structures.

Le secteur de la microfinance totalise, pour le présent exercice, 48 SFD agréés dont 3 unions mutualistes, 28 caisses unitaires et 17 sociétés anonymes, toutes, réparties sur le territoire national en 403 points de services.

Avec une clientèle en progression de 10,8%, une évolution des dépôts de 22,4% et un bilan amélioré de 21,9% par rapport à 2018, les indicateurs clés du secteur ont maintenu leur tendance à la hausse au cours de cette année.

A/ LE TRAITEMENT DES DEMANDES D'AUTORISATION D'EXERCER ET DES AUTORISATIONS DIVERSES

1. Les demandes d'agrément

En 2019, le Trésor Public a reçu et traité 18 dossiers de demandes d'agréments dont 10 concernent les nouveaux dossiers et 8 sont en rapport avec des informations complémentaires.

2. Les demandes d'approbation de fusion

Une demande de l'UNACOOPEC-CI, relative à l'approbation de la fusion de 133 entités de base en 24 COOPEC affiliées, est en cours d'instruction.

3. Les demandes de dérogation à la condition de nationalité

14 demandes de dérogation à la condition de nationalité ont été instruites par les services compétents du Ministère de l'Economie et des Finances. L'état des traitements au 31 décembre 2019 se présente comme suit :

- 4 demandes accordées à ADVANS-CI SA ;
- 1 demande accordée à AMIFA-CI SA ;
- 1 demande, avec avis défavorable de la BCEAO, pour FIRST NATIONAL-CI SA ;
- 3 demandes accordées à BAOBAB-CI ;
- 5 demandes accordées à BRIDGE MICROFINANCE.

4. Les demandes de changement de dénomination sociale

Une demande au titre du changement de dénomination a été instruite au profit de la structure MICROCRED-CI SA. L'institution a obtenu du Ministre de l'Economie et des Finances l'autorisation de changement de nom en BAOBAB CI SA.

5. Les demandes d'approbation des Commissaires aux comptes

5 demandes d'approbation des Commissaires aux comptes ont été instruites dont 4 approuvées par le Ministre de l'Economie et des Finances (MIMOYE FINANCES SA, MUCREFBO, AGIR FINANCE SA, REMU-CI) et une lettre de redirection de demande adressée, par la BCEAO, à la structure REMU-CI.

6. Le Changement de la structure du capital

Les SFD « MIMOYE FINANCE SA et CAC SA » ont déposé auprès du Ministère de l'Economie et des Finances des demandes de changement de la structure de leur capital. Au 31 décembre 2019, ces demandes sont demeurées en cours d'instruction.

B/ LES RETRAITS D'AGREMENT ET LE SUIVI DES LIQUIDATIONS DES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES FERMES

Au cours de l'année 2019, 3 SFD (CECO, CANARI et LCN) se sont vus retirer leurs agréments respectifs tandis que les requêtes d'avis conforme de 3 autres (FONIC-CI, CMCI et CFEF) ont fait l'objet d'instruction au niveau de la BCEAO.

En fin d'exercice, 142 autorisations d'exercer ont été retirées à 79 structures coopératives unitaires, 53 caisses de base affiliées à un réseau, 5 faitières organisées en réseaux et 5 sociétés anonymes.

Au titre des procédures de liquidation, il résulte du rapport de suivi établit à cet effet que 126 SFD, qui avaient antérieurement fait l'objet de retrait d'agrément, ont été mis en liquidation sous la conduite de l'Agent Comptable des Créances Contentieuses, liquidateur désigné.

Pour ce qui concerne certains SFD à savoir Financière de Yamoussoukro, Excell Finances SA et FONDEC IIPS, des rapports globaux d'activités sont régulièrement produits par les liquidateurs désignés à cet effet.

C/ LE CONTROLE DES STRUCTURES

Deux types de contrôles sont effectués sur les SFD : le contrôle sur pièce et le contrôle sur place.

1. Le contrôle sur pièces

Il porte sur la vérification de la mise en œuvre de l'autocontrôle par les SFD et le suivi des structures en redressement.

- **Au titre du suivi du contrôle interne des SFD**

Il consiste d'une part, à effectuer des contrôles en interne, au sein des SFD et d'autre part, à examiner les rapports y afférents réalisés et à constituer les dossiers permanents des SFD.

A ce titre, pour ce qui concerne « la surveillance délégué », le point de transmission des rapports des SFD se présente comme suit :

- 43 programmes prévisionnels des SFD ont été transmis sur un total de 44 attendus, soit un taux de transmission de 97,73% ;
- 27 rapports globaux sur 43 attendus, soit un taux de 62,79% ;
- 377 rapports de contrôle interne ont été réceptionnés (101 au titre de l'exercice 2018 et 276 pour l'exercice 2019).

Aussi, relativement à l'exploitation des rapports de contrôle interne, il ressort que 337 rapports ont été analysés par l'ensemble des détenteurs de portefeuille. Ont été relevés, au terme desdites analyses, les constats majeurs suivants :

- la non implication des organes dans la gestion et le fonctionnement des structures ;
- la dégradation prononcée des portefeuilles de crédits et des fonds propres ;
- le non-respect de certains ratios prudentiels notamment les ratios de liquidité et de capitalisation ;
- la défaillance du dispositif de recouvrement des prêts.

- **Au titre du suivi des structures en redressement**

Dans le cadre du suivi de l'exécution des injonctions et recommandations à la charge des SFD sous surveillance rapprochée ainsi que des structures ayant fait l'objet de contrôle sur place, 2 sessions d'évaluation de la mise en œuvre desdites diligences au titre de l'année 2019 ont été programmées.

A l'issue de la 1ère session, tenue du 9 au 24 juillet 2019, le taux d'exécution des recommandations ressort à 70,48%.

La 2ème session d'évaluation est prévue se tenir au cours du premier trimestre de l'année 2020.

2. Le contrôle sur place

5 contrôles globaux et 6 contrôles ciblés ont pu être réalisés au terme de l'année sur une planification de 12 missions, soit un taux de réalisation de 91,7%.

Les manquements majeurs relevés par les différentes missions sont relatifs à :

- la dégradation prononcée du portefeuille de crédits ;
- l'utilisation des dépôts de garantie pour rembourser des échéances impayées ;
- le non-respect des règles de déclassement des crédits en créances en souffrance ;
- la sous-capitalisation des institutions au regard du niveau des actifs, le ratio de capitalisation n'étant pas respecté pour la plupart des structures ;
- l'absence de dérogation du Ministre de l'Economie et des Finances à la condition de nationalité pour certains administrateurs ;
- l'absence d'approbation des Commissaires aux comptes de certains SFD par le Ministre de l'Economie et des Finances ;
- le non-respect du taux de l'usure par certains SFD.

3. Les activités de supervision de la Commission Nationale pour la Microfinance (CNM)

En 2019, la CNM a, en 10 sessions tenues, procédé à l'examen de 8 rapports de missions d'inspection et auditionné les dirigeants de 5 SFD.

A l'issue desdites sessions, les décisions ci-après ont été prises par les Commissaires :

- 6 SFD (CELPAID FINANCES SA et la Faîtière de la MUCREFBO et 5 caisses de base) sont mis sous surveillance rapprochée ;
- 4 structures de microfinance (LCN, CMCI, FONIC-CI et CEFIS SA) font l'objet de proposition de retrait d'agrément.

IV - LA SURVEILLANCE DU SECTEUR DES FINANCES EXTERIEURES

Les activités ci-dessous présentées ont constitué la cible des opérations financières avec l'étranger :

- les exportations de marchandises ;
- les bureaux de change manuel ;

- le contrôle des changes ;
- le suivi des comptes en devises ;
- les investissements et emprunts étrangers.

A/ LES EXPORTATIONS DE MARCHANDISES

Ces opérations concernent, à titre principale, les exportations des marchandises avec paiement en franc CFA, les exportations de marchandises sans paiement et les exportations de l'or non monétaire.

1. Les exportations de marchandises avec paiement en franc CFA

16 018 demandes d'autorisation de change en ligne d'un montant de 609 940 678 206 F CFA ont été traitées.

2. Les exportations de marchandises sans paiement

115 demandes d'engagement de change en ligne, portant sur un montant de 20 991 213 656 F CFA ont été traitées, au cours du 1er semestre de l'année 2019.

3. Les exportations de l'or non monétaire

24 475,853 kg d'or non monétaire, pour une valeur de 269 625 364 330 de F CFA, ont été autorisés à l'exportation.

Les pays destinataires des exportations d'or non monétaire en 2019

PAYS DE DESTINATION	QUANTITE D'OR FIN (Kg)	MONTANT (FCFA)	PART EN VALEUR (%)
SUISSE	14 025,580	136 799 000 000	50,74
AFRIQUE DU SUD	9 109,678	105 029 000 000	38,95
INDE	1 335,499	27 675 000 000	10,26
DUBAÏ	3,103	69 000 000	0,03
PAYS-BAS	1,993	53 364 330	0,02
TOTAL	**24 475,853**	**269 625 364 330**	**100**

Source : DGTCP/DECFinEx

B/ LES BUREAUX DE CHANGE MANUEL

Dans le cadre de l'instruction des dossiers relatifs au fonctionnement des Bureaux de Change Manuel (BCM), plusieurs demandes spécifiques ont été soumises à l'autorité monétaire.

Ainsi :

- 21 dossiers de demandes d'agrément ont fait l'objet d'avis favorable de la BCEAO ;
- 22 arrêtés portant agrément en qualité de BCM ont été signés par le Ministre de l'Economie et des Finances.

C/ LE CONTROLE DES CHANGES

Au titre des contrôles effectués sur les activités en lien avec le change, les dossiers ci-après ont été traités :

- 54 demandes d'autorisation de détention de devises pour une valeur de 3 279 681 795 F CFA ;
- 13 420 demandes d'autorisation de change physique visés par les « FINEX » pour un montant de 2 020 994 024 849 F CFA ;
- 88 209 demandes d'autorisation de change via le module « e-FOREX » du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) pour un montant de 8 196 148 500 672 F CFA.

D/ LE SUIVI DES COMPTES EN DEVISES

59 dossiers portant sur les demandes d'ouverture de comptes en devises ont été traités ainsi qu'il suit :

- 15 dossiers pour les demandes d'ouverture de comptes intérieurs en devises ;
- 17 dossiers se rapportant aux demandes d'ouverture de compte de résidents à l'étranger ;
- 27 dossiers relatifs aux demandes de détention d'un compte étranger en devises.

Par ailleurs, un avis conforme favorable de la BCEAO a été accordé à la CITIBANK Côte d'Ivoire suite à une demande adressée à la Société Financière Internationale (membre du groupe de la Banque Mondiale), pour l'obtention d'un prêt de 30 000 000 000 F CFA.

E/ LES INVESTISSEMENTS ET EMPRUNTS ETRANGERS

1. Les emprunts obtenus de l'étranger par les résidents

332 dossiers de déclarations d'emprunts obtenus de l'étranger par des sociétés résidentes auprès de sociétés non résidentes, d'un montant de 953 136 200 456 F CFA, ont fait l'objet de traitement.

2. Les investissements réalisés à l'étranger par les résidents

39 demandes d'autorisation, formulées par les résidents, pour des investissements à l'étranger ont été traitées. Le montant total autorisé à cet effet par le Ministre de l'Economie et des Finances s'élève à 30 691 796 030 F CFA pour l'ensemble des demandes.

3. Les investissements réalisés en Côte d'Ivoire par les non-résidents

105 dossiers portant sur des déclarations d'investissements directs étrangers d'un montant de 74 396 186 000 F CFA ont été traités.

V - LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE FINANCIERE

L'activité de lutte contre la criminalité financière a porté sur les points suivants :

- la réglementation et la promotion des mesures anti-blanchiment de capitaux ;
- le contrôle et l'évaluation du dispositif de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT) ;
- la coopération internationale.

A/ LA REGLEMENTATION ET LA PROMOTION DES MESURES LBC/FT

Dans le cadre de l'Evaluation Nationale des Risques (ENR) de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, plusieurs travaux ont été organisés au cours de l'année par le Comité de Coordination des Politiques Nationales de la LBC/FT.

Répartis en plusieurs sessions, les rencontres de l'ENR avaient pour objectif d'identifier l'ensemble des risques liés aux contrôles et à la supervision des assujettis en matière de LBC/FT et de constituer une matrice renseignée des informations sur les Bureaux de Change Manuel.

Suite aux mesures édictées à l'issue de l'ENR, un plan de mise en œuvre des recommandations à la charge du Trésor Public a été élaboré. L'exécution, par la DGTCP, dudit plan a induit l'élaboration des documents ci-après :

- un projet de cartographie des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme ;
- un projet de manuel de contrôle des institutions financières ;
- un projet de guide de conformité aux normes de la LBC/FT pour les SFD ;
- un projet de questionnaire d'évaluation des dispositifs de la LBC/FT des assujettis ;
- une note relative à l'état de mise en œuvre des mesures d'application de la loi 2016-992 du 14 novembre 2016, relative à la LBC/FT.

B/ LE CONTROLE ET L'EVALUATION DU DISPOSITIF DE LA LBC/FT

La LBC/FT a induit la mise en œuvre de plusieurs activités dont :

- la séance de travail tenue le 5 février 2019 entre le Trésor Public et l'Association des BCM pour traiter les problèmes liés à l'acquisition des devises auprès des banques ;
- la mission conjointe de contrôle « Trésor Public/BCEAO » auprès des BCM, du 24 avril au 24 mai 2019 ;
- la campagne de sensibilisation auprès de 30 structures assujetties aux obligations de la LBC/FT (5 banques, 11 SFD, 7 BCM, 4 Compagnies d'assurance et 3 institutions d'émission de monnaie électronique), du 22 mai au 12 octobre 2019 ;
- 3 séances de travail, en prélude au renforcement des capacités des membres de l'Association Nationale des Agréés de Change Manuel de Côte d'Ivoire (ANACMACI), les 5, 12 décembre 2019 et 23 janvier 2020 ;
- la séance de travail préparatoire du groupe sectoriel des financiers, organisée dans le cadre de la préparation du 7ème Rapport de Suivi de l'Evaluation du dispositif de la LBC/FT de la Côte d'Ivoire, le 26 juin 2019.

C/ LA COOPERATION INTERNATIONALE

Ont été élaborés, au titre de la coopération internationale :

- un projet de note sur la mise en œuvre, en Côte d'Ivoire, des recommandations du plan d'actions relatif à la LBC/FT issues de la réunion des Ministres des finances de la Zone Franc tenue le 5 octobre 2018 à Paris ;
- deux projets de communiqué diffusant les listes actualisées des juridictions à haut risque et non coopératives, transmis au Ministre de l'Economie et des Finances respectivement le 16 avril et le 4 novembre 2019 ;

- des projets de courrier du Ministère de l'Economie et des Finances à l'attention des banques en vue d'une vigilance accrue à l'encontre de 5 personnes et entités identifiées par le Trésor américain comme étant celles qui approvisionnent l'Iran en armes de destruction massive ;
- une note technique et une synthèse sur les flux financiers illicites et leur impact sur l'économie ivoirienne, élaborée en préparation des réunions de printemps du Fonds Monétaire International qui se sont tenues à Washington du 8 au 14 avril 2019 ;
- un communiqué du Ministère de l'Economie et des Finances à l'attention des institutions financières, suite à l'invitation du Président du Conseil de Sécurité des Nations Unies aux Etats membres à fournir tout renseignement pertinent sur les individus et entités coréennes sous sanction, relativement à la lutte contre les organisations criminelles transfrontalières ;
- des courriers d'information adressés aux institutions financières suite à la note verbale du Conseil de Sécurité portant modification de la liste des personnes et entités visées par des sanctions en Libye ;
- un document de réponse aux observations de la Hongrie sur le rapport d'autoévaluation de la Côte d'Ivoire, relativement à l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption ;
- un projet de note conceptuelle pour les études de cas du Rapport sur la gouvernance en Afrique.

En outre, un dossier du département du Trésor américain (OFAC) relatif aux mesures de vigilance à mettre en œuvre vis-à-vis des personnes physiques et des filiales des entreprises sous sanction OFAC a été réceptionné et traité par les autorités financières locales.

De même, le Trésor Public a pris part à la Conférence des Etats Parties à la Convention des Nations Unies contre la Corruption (CNUCC) tenue du 16 au 20 décembre 2019, à Abu Dhabi.

CHAPITRE VI : LA REALISATION DES ETUDES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

La réalisation des études économiques et financières ainsi que la mise en œuvre des recommandations y afférentes ont constitué les activités majeures au titre de ce Processus.

I - LA REALISATION DES ETUDES PROGRAMMEES

Sur une dizaine d'études identifiées par les services, 4 études ont été programmées au titre de l'exercice sous revue. Parmi celles-ci, une seule étude, jugée pertinente et opportune, a été réalisée.

De même, 33 notes et bulletins statistiques, sur une attente de 34, ont été produits, soit un taux de réalisation de 97,05%.

Lesdites productions se présentent ainsi qu'il suit :

- **1 étude**

Menée par la Direction des Etudes, des Méthodes et de l'Organisation (DEMO), cette étude à portée sur le thème de « La digitalisation des procédures : quelles implications pour le Trésor Public et ses partenaires ? ».

- **14 notes conjoncturelles**

Ce sont :

- 4 notes de conjoncture du secteur des assurances (4ème trimestre 2018 et 1er, 2ème, 3ème trimestre 2019) ;
- 4 notes de conjoncture du secteur de la microfinance (4ème trimestre 2018 et 1er, 2ème, 3ème trimestre 2019) ;
- 4 notes de conjoncture du secteur bancaire (4ème trimestre 2018 et 1er, 2ème, 3ème trimestre 2019) ;
- 2 notes de conjoncture relatives à la politique économique et financière (1er et 2ème semestre 2019).

- **8 bulletins statistiques**

Il s'agit de :

- 4 bulletins statistiques relatifs à la dette publique (4ème trimestre 2018 et 1er, 2ème, 3ème trimestre 2019) ;
- 4 bulletins statistiques sur les recettes fiscales et non fiscales et les émissions sur le marché financier (4ème trimestre 2018 et 1er, 2ème, 3ème trimestre 2019).

- **3 rapports spécifiques**

Ils portent respectivement sur :

- la « Méthodologie de fixation des objectifs de mobilisation des ressources par les Circonscriptions Financières à travers les Bons et Obligations du Trésor inscrits en compte courant à l'ACCD, au titre de l'année 2019 » ;

- le suivi des projets inscrits par le Trésor Public au Programme d'Investissement Public et dans le Programme National de Développement ;
- le secteur de la microfinance en 2017 (rapport de type monographique).

- **8 notes d'analyse économique**

Elles sont relatives :

- au secteur Privé (rapports sur la situation économique et financière des entreprises en difficulté et les liquidations judiciaires) ;
- au secteur de l'Environnement ;
- au secteur de l'Agriculture, au titre du 1er semestre 2019 ;
- aux secteurs de l'Education, de la Santé, de la Protection Sociale et des Loisirs ;
- au secteur de l'Emploi ;
- aux secteurs des Transports, des Télécommunications et de l'Aménagement du Territoire ;
- au secteur de la Défense ;
- à la situation financière des sociétés d'états (SODE), à participation financière publique en 2016 et 2017.

II - LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DES ETUDES REALISEES

Le rapport, à fin 2019, sur la mise en œuvre des recommandations issues des études de 2019 et de 2018 fait ressortir ce qui suit :

- 24 recommandations issues des réflexions de 2018 ont été exécutées en 2019, soit un taux de 100% ;
- concernant les recommandations des travaux menés en 2019, les échéances de réalisation sont fixées à fin 2020.

TITRE III

LES ACTIVITES SUPPORT

CHAPITRE I : LA GESTION DES MOYENS GENERAUX

La gestion des moyens généraux consiste en l'exécution des crédits budgétaires alloués, par l'Etat à la DGTCP ainsi qu'en l'administration de son patrimoine.

I - L'ETAT D'EXECUTION DES CREDITS BUDGETAIRES

Le budget 2019 du Trésor Public, initialement voté en début d'exercice à 2 648 746 362 F CFA, a été rehaussé à 4 424 083 265 F CFA, soit de 67,03%, en raison des nécessités croissantes.

Au 31 décembre 2019, les crédits budgétaires effectivement exécutés s'élèvent à 3 772 319 196,6 F CFA, soit un taux de réalisation de 85,27% contre une cible fixée à 75%, justifié par la prise en compte des demandes de relèvement, à 100%, des plafonds de certaines destinations de crédits.

Tableau : Budget 2019 de la DGTCP

TITRES	BUDGET VOTÉ (FCFA)	BUDGET ACTUEL (FCFA)	ENGAGEMENTS ÉMIS (FCFA)	TAUX (%)
Titre I	1 865 632 250	3 160 946 495	2 547 076 530	80,58
Titre III	783 114 112	263 136 770	1 225 242 666,9	97
TOTAL	**2 648 746 362**	**4 424 083 265**	**3 772 319 196,9**	**85,27**

Source : DGTCP/DMG

II - L'ADMINISTRATION DU PATRIMOINE

Cette activité concerne principalement la gestion de l'immobilier, la gestion des stocks et la gestion du parc automobile de la DGTCP.

A/ LA GESTION DE L'IMMOBILIER

La gestion de l'immobilier a consisté en la mise en œuvre de diverses activités dont :

- l'étude et la conception de tous les projets de réhabilitation et de construction ;
- le suivi de l'exécution des travaux de réhabilitation et de construction ;
- l'acquisition, au profit de l'institution, de terrains nus ou de bâtis ;
- la maintenance préventive des équipements et installations ;
- le suivi, en liaison avec la Direction du Patrimoine de l'Etat, des contrats d'abonnements ;
- la mise en œuvre des contrats de bail des biens locatifs.

1. L'étude et la conception des projets de construction et le suivi des réhabilitations de bâtiments

Afin d'améliorer l'environnement de travail des agents, le Trésor Public a prévu de construire 8 nouveaux édifices et de réhabiliter 5 bâtiments en état de vétusté.

Suite à un état des lieux des Postes Comptables ciblés par lesdites opérations, l'évaluation technique et financière faite, à ce titre, a permis de déterminer le plan ainsi que les devis afférents aux différents projets à faire approuver par la hiérarchie.

En outre, 2 autres projets de construction de Postes Comptables à savoir l'Agence bancaire de Man et la Trésorerie Générale d'Aboisso ont été examinés par les services compétents de la DGTCP et seront mis en œuvre au cours des exercices à venir.

2. La réception des travaux achevés

Sur les 13 chantiers recensés en début d'exercice, 5 relatifs aux nouvelles constructions et 6 se rapportant aux réhabilitations ont été réceptionnés. Ce sont :

- au titre des réhabilitations, les Trésoreries Générales de Dabou et Man, la Trésorerie Principale d'Ayamé, les Trésoreries de Koun Fao, Maféré et Bonon ;
- au titre des nouvelles constructions, les Agences bancaires de Korhogo et Grand-Bassam, les Trésoreries de Dikodougou et Napié et le Centre d'Ecoute du Trésor Public.

Au 31 décembre 2019, le taux de mise en œuvre du programme de construction et de réhabilitation se situait à 84,62%, matérialisé par 11 projets réalisés sur 13 prévus.

B/ LA GESTION DES STOCKS

1. La fourniture du matériel de travail

Sur la base des besoins exprimés, des critères liés à la nature des activités et des nécessités propres à chaque structure requérante, les services des moyens généraux ont mis à la disposition des Postes, le matériel présenté dans le tableau ci-après :

Tableau : Etat des approvisionnements des services

RESSOURCES	BESOINS EXPRIMÉS	BESOINS SATISFAITS	NIVEAU DE SATISFACTION
Ordinateurs	448	252	56,25%
Véhicules	20	20	100,00%
Détecteurs de faux billets	185	147	79,46%
Billeteurs	83	53	63,86%
Machines à calculer	417	332	79,62%
Documents comptables et imprimés	131 754	131 246	99,61%
Papiers entête	376 500	376 000	99,87%
Reliures de documents	793	793	100,00%
Copies de documents	67 491	67 491	100,00%
TOTAL	**577 691**	**576 334**	**99,77%**

Source : DMG/DGTCP

De façon particulière, pour ce qui concerne certains besoins spécifiques devant faire l'objet de traitement diligent, au profit des sites dits "sensibles", les actions menées ont permis de couvrir à hauteur de :

- 104,59%, les besoins en micro-ordinateurs, soit 114 ordinateurs distribués sur une cible de 109 ;
- 91,23%, les sollicitations en groupe électrogène, soit 52 appareils installés sur une cible de 57.

En définitive, le taux de traitement dans les délais, des besoins en ressources matérielles est de 94,36% au titre de l'année 2019.

2. Le suivi des travaux de maintenance des équipements

Porté principalement sur la climatisation, l'électricité, la plomberie et la menuiserie, l'activité de maintenance des équipements enregistre, au titre du présent exercice, plus de 190 interventions dont :

- 47,12% reviennent à la maintenance des systèmes électriques ;
- 33,51% ont été consacrés à l'entretien des appareils de climatisation ;
- 9,42% ont concerné les problèmes de plomberie ;
- 4,19% ont visé les cas de menuiserie ;
- 5,76% pour les autres actions de maintenance.

Pour ce qui concerne la maintenance des équipements de surveillance et de mesure que sont les "dizaineuses" et les détecteurs de faux billets et chèques, un programme de vérification du bon fonctionnement desdits appareils est régulièrement mis en œuvre.

Toutefois, les derniers contrôles d'opérationnalité effectués sur les équipements de surveillance au sein de certaines structures détentrices font ressortir des résultats appréciables. Ainsi :

- 60% des 188 "dizaineuses" recensées ont fait l'objet de vérification ;
- 60% des 351 détecteurs de faux billets inventoriés ont été contrôlés ;
- 52 détecteurs de faux chèques ont été évalués.

C/ LA GESTION DU PARC AUTOMOBILE

Le parc automobile de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique compte 190 véhicules répartis dans l'ensemble des services. Parmi ces engins, 74 ont plus de 7 ans d'âge, soit un taux d'admission à la mise en réforme de 38%.

1. L'acquisition des véhicules

Au titre des nouvelles acquisitions, il a été enregistré 20 véhicules achetés suivant des sources diversifiées de financement (fonds Budget DGTCP, fonds Direction du Patrimoine de l'Etat, fonds ACCT et fonds ACCD).

Ainsi, le taux de couverture des besoins en véhicule planifiés ressort à 100% pour le compte de l'exercice sous revue.

2. La réformes des véhicules

Ensemble des opérations réglementaires par lesquelles les véhicules administratifs sont retirés des comptes matières, la réforme impose, aux services des moyens généraux, de faire, chaque fin d'année, une révision générale de la flotte automobile de la DGTCP afin d'en déterminer l'état réel.

Le rapport qui en a découlé affiche, au 31 décembre 2019, les résultats suivants :

- 49 véhicules de service, admis à la réforme, ont fait l'objet de cession, selon les procédures et règles d'usage ;
- 23 véhicules déclarés sinistrés, en raison de dégâts ou de pannes spécifiques, ont subi divers travaux de réparations ;
- 1 véhicule, appartenant à la Direction de la Documentation et des Archives, a été déclaré « épave » ce, en raison des dégâts irréversibles dus à un accident de la route.

3. La mise à disposition des véhicules de pool

Accordés, aux services demandeurs, selon un arbitrage bien défini (Urgences, Priorité, Disponibilité, Opportunité, etc.), les véhicules de pool (en majorité de type "tout terrain"), pour le ralliement des localités lors des missions effectuées à travers le pays, ont servi à la réalisation effective de 181 missions au cours de l'année.

CHAPITRE II : LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Cette activité se résume au suivi des carrières et à la coordination des actions en rapport avec le bien-être social des agents.

I - LE SUIVI DES CARRIERES

Le suivi des carrières concerne toutes les actions, menées par les services en charge des ressources humaines, ayant un lien avec la gestion des effectifs de la DGTCP.

A/ LE RECRUTEMENT DES AGENTS

A la date du 30 septembre 2019, les agents nouvellement recrutés par la Fonction Publique et mis à la disposition de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique se dénombraient à 280 personnes.

A ceux-ci s'ajoutent 49 agents contractuels, recrutés de façon exceptionnelle par le Trésor Public, pour combler les déficits de compétence et de qualification dans certains métiers spécifiques.

TYPE D'AGENTS	HOMMES	FEMMES	TOTAL
FONCTIONNAIRES	158	122	**280**
CONTRACTUELS	32	17	**49**
TOTAL	**190**	**139**	**329**

Source : DGTCP/DRH

B/ LA SORTIE DE CARRIERE DES AGENTS

Les cessations définitives d'activités enregistrées au terme de l'année ont concerné 93 agents. La situation des sorties de carrière, ci-dessous détaillées, affiche 75 agents retraités et 18 cas de décès.

TYPE SORTIE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
RETRAITE	37	38	**75**
DECES	15	3	**18**
TOTAL	**52**	**41**	**93**

Source : DGTCP/DRH

C/ L'ETAT DES EFFECTIFS A FIN DECEMBRE 2019

Les effectifs de la DGTCP, au 31 décembre 2019, présentent un total de 4 176 agents dont 1 670 femmes (40%) et 2 506 hommes (60%).

Cette population qui croit en moyenne de 6,5% l'année depuis 2016 affiche, pour cet exercice, une moyenne d'âge de 45 ans.

1. Les effectifs selon la position administrative des agents

Le rapport de suivi du personnel, en son volet « Position administrative des agents », laisse apparaitre, au terme de l'exercice, que 4 162 (99,66%) agents sont en activité, 7 (0,17%) sont en position de détachement et 7 (0,17%) sont en situation de disponibilité.

POSITION ADMINISTRATIVE DES AGENTS

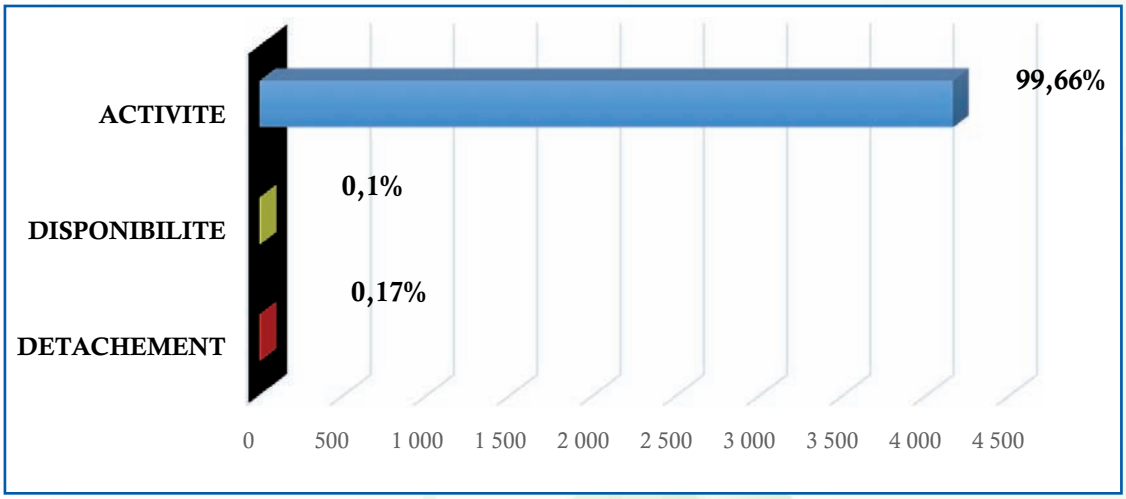

Source : DGTCP/DRH

2. Les effectifs selon le type et la catégorie des agents

Pour ce qui concerne le statut professionnel des agents, il apparaît que 3 753 sont des Fonctionnaires, 398 sont des Contractuels tandis que 25 sont des agents Journaliers.

EFFECTIFS PAR TYPE D'AGENT

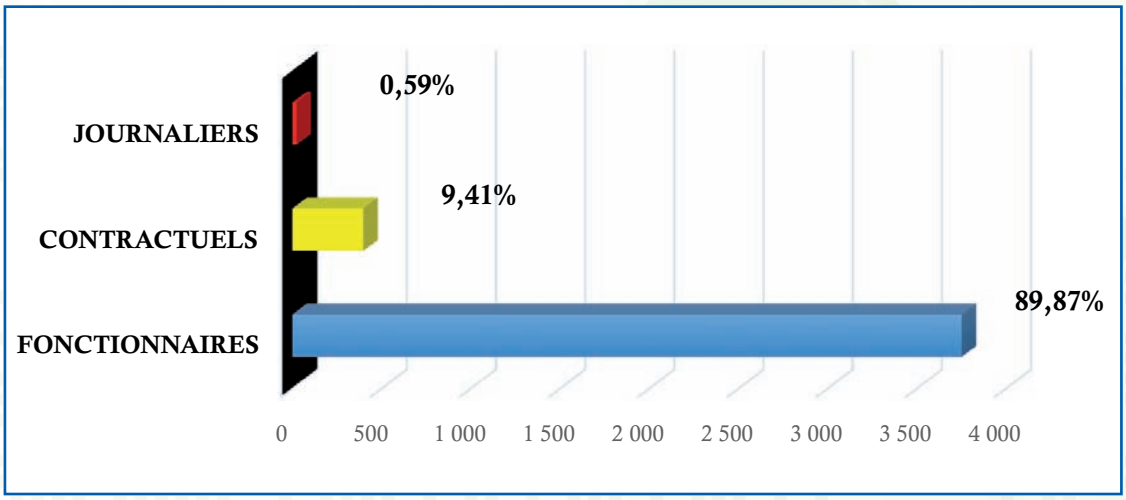

Source : DGTCP/DRH

Concernant le point relatif à la catégorie des effectifs, l'on relève que 1 736 agents sont de la catégorie A dite « agents de conception » tandis que le reliquat des 2 440 relève des catégories B, C et D dites « agents d'application et d'exécution ».

EFFECTIFS PAR CATEGORIE

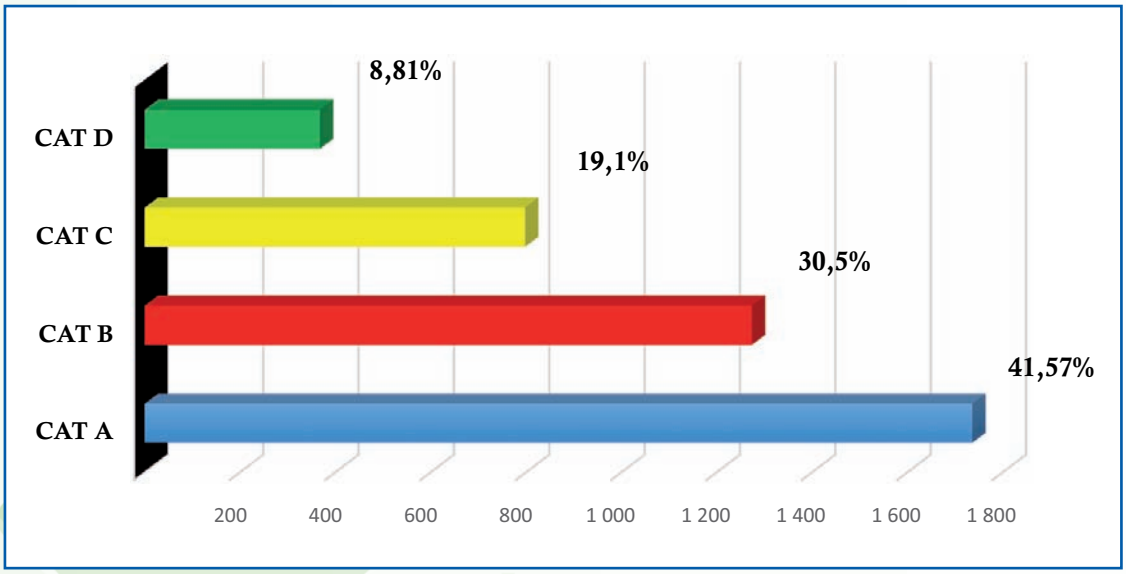

Source : DGTCP/DRH

II - LES ACTIONS SOCIALES

Au cours de l'année, les structures sociales que sont la CRAT, le FOSAT, l'AMATCI et le CMPABB ont réalisé des activités visant l'amélioration du bien-être des agents.

Lesdites activités, de diverses natures, ont été mises en œuvre en sorte que :

- 18 agents et ayants droits, en situation de maladie, ont bénéficié de l'assistance morale, psychologique et matérielle de la Direction Générale ;
- 3 066 agents, sur une cible 3 765, ont été prise en charge dans le cadre des visites médicales systématiques, soit un taux de réalisation de 83,43% ;
- 165 agents ont fait l'objet d'assistance, à l'occasion des naissances d'enfants, tandis que 156 agents et familles ont bénéficié du soutien moral et financier de la Direction Générale pour les cas de décès de proches ;
- 149 usagers ont été auditionnés dans le cadre des séances d'écoute permanentes ;
- 506 agents ont reçu les clés de leurs maisons, relativement à la réception de la première tranche du projet immobilier du Trésor Public ;
- un projet de construction d'une cantine professionnelle (Restau-Trésor) est en phase de finalisation avec un niveau d'exécution très satisfaisant au 31 décembre 2019.

CHAPITRE III : LA GESTION DE LA FORMATION

Le dispositif de renforcement des capacités, basé sur une Politique dédiée au sein de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, est déployé à travers le plan de formation 2019 dont les axes majeurs ont trait, à titre principal, à la formation initiale.

I - LA GESTION DE LA FORMATION INITIALE

Elle est, dans un premier temps, relative au suivi et au coaching constant des services compétents de la DGTCP à l'intention des fonctionnaires (Directs et Professionnels) en situation d'apprentissage des métiers de la filière « Trésor » à l'Ecole Nationale de l'Administration.

En outre, il convient de noter la coordination menée, par les services sus-évoqués, dans le cadre des stages pratiques accordés aux apprenants de diverses provenances (ENA, Universités publiques et privées et Grandes Ecoles).

A/ LE SUIVI ADMINISTRATIF ET PEDAGOGIQUE

Il consiste, pour l'essentiel, en l'accompagnement pédagogique et administratif, en vue d'une formation de qualité et d'une insertion professionnelle plus réussie, des apprenants devant faire carrière au Trésor Public.

A cet égard, les activités ci-après ont été réalisées :

- l'encadrement des apprenants des 54ème et 55ème promotions de la filière « Trésor » de l'ENA ;
- le renforcement du pool des formateurs de la DGTCP ;
- la planification des matières et modules de formation.

B/ LA COORDINATION DES STAGES DE FIN DE FORMATION

Un intérêt particulier est accordé à la mise en stage des apprenants au terme de leurs formations académiques respectives. A cet effet, plusieurs postes de travail, selon les disponibilités et en fonction des profils présentés, leurs sont concédés.

Ainsi, les postes ouverts à cet effet en 2019 s'élevaient à 487, soit :

- 56 postes pour les énarques, dans le cadre des stages internes ;
- 431 postes au profit des élèves et étudiants issus des Grandes Ecoles et Universités, dans le cadre des stages externes.

II - LA MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION CONTINUE

Elaboré et progressivement déployé au cours de l'exercice 2019, le plan de formation du Trésor Public s'est articulé autour de l'identification et de la planification des besoins en formation, de la réalisation des modules retenus et de leur suivi-évaluation.

La prise en charge des besoins en formation émis, à cet effet, par les services au titre de l'année 2019, a permis de rendre effective la tenue de 64 modules de formation sur différentes thématiques.

Tableau : Planification de la formation

N°	THEMES	NOMBRE DE MODULES PLANIFIÉS	NOMBRE DE MODULES RÉALISÉ	TAUX D'EXÉCUTION
1	Certification globale	7	5	71,00%
2	Digitalisation	17	17	100,00%
3	Autres formations (Charte graphique du Trésor Oublic, Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme, Maîtrise des Risques, Cisco, etc.)	40	37	92,50%
	TOTAL	**64**	**59**	**92,18%**

Sources : DGTCP/DF

Au cours de ces séances, les modules développés ont contribué à améliorer les connaissances et compétences des auditeurs, en témoignent les retours d'information consécutifs aux évaluations effectuées.

Le point de la mise en œuvre du plan de formation fait ressortir ce qui suit :

- 92,18% des formations planifiées ont été réalisées ;
- 55 modules ont été dispensés en présentiel, au bénéfice de 2 239 agents tandis que 4 modules ont été diffusés en ligne, via la plateforme « SILÊ », au profit de plus de 3 890 agents.

CHAPITRE IV : LA GESTION DU SYSTEME D'INFORMATION DOCUMENTAIRE

L'ensemble des activités documentaires et archivistiques menées en 2019 dans le cadre du Processus « Gérer le système d'information documentaire » se résume en trois points :

- la gestion de la documentation ;
- la gestion des archives ;
- la numérisation des documents.

I - LA GESTION DE LA DOCUMENTATION

Les actions initiées dans le cadre de la gestion de la documentation ont porté sur :

- l'acquisition globale de 447 documents divers ;
- la sensibilisation des structures à la production des informations documentées ;
- le listage des informations documentées de la majorité des services et la codification de celles-ci en vue d'en garantir une bonne maîtrise ;
- les services documentaires à plus de 2 800 clients avec un taux de satisfaction de 99,67% ;
- la mise à disposition de plus de 1 500 documents spécifiques aux services demandeurs (Textes législatifs et réglementaires, Publications du Trésor, Ouvrages, Périodiques, Albums photos, Dossiers documentaires, Rapports et Mémoires, Actes de séminaire, Notes de service, etc.) ;
- l'assistance de 759 services dans le cadre de l'organisation des documents d'activités.

II - LA GESTION DES ARCHIVES

L'assistance apportée aux services relativement à l'organisation des archives courantes a permis de :

- renforcer les capacités techniques de 1 635 agents et de sensibiliser 999 services ;
- analyser 3 229 dossiers, traiter et conditionner 508 Mètres Linéaires de documents pour le compte de certaines Trésoreries Générales et Antennes Régionales des services d'archives.

Concernant la mise à disposition des outils de gestion et de recherche ainsi que des outils de suivi de l'application de la règle de maitrise des informations documentées :

- 46 Circonscriptions Financières ont bénéficié du déploiement du Référentiel de Conservation et d'Elimination ;
- 41 outils constitutifs du kit documentaire ont été distribués dans 74 services ;
- 65 structures ont été assistées dans le cadre de la maitrise des informations documentées.

III - LA NUMERISATION DES DOCUMENTS

En sus de la vulgarisation de la « Bibliothèque numérique » et de l'opérationnalisation de la « Politique d'archivage électronique », l'activité de numérisation de la documentation physique de la DGTCP a également permis de :

- dématérialiser 63 818 documents appartenant à l'Agence Comptable Centrale des Dépôts et les Comptes de Gestion de 4 Postes Comptables ;
- installer un dispositif de numérisation des documents dans 15 Postes Comptables ;
- effectuer des saisies de données dans des applicatifs dédiés notamment GEBANK, PMB et COGEST.

CHAPITRE V : LA GESTION DU SYSTEME INFORMATIQUE

La mise en œuvre des activités en lien avec la gestion du système d'information a consisté à :

- élaborer et suivre l'exécution du Schéma Directeur Informatique ;
- traiter et produire les données, concevoir et mettre en œuvre les Applications informatiques ;
- construire et rendre opérationnel le Réseau informatique.

En la matière, les initiatives prises en 2019 par le Trésor Public ont été marquées par une consolidation du dispositif informatique, avec un taux de réalisation estimé à 97% pour le schéma directeur informatique, 90% au titre de la stratégie de digitalisation et 98,95% pour ce qui concerne la régularisation, dans les délais requis, des incidents advenus.

I - LE DEVELOPPEMENT ET LA MAINTENANCE DES APPLICATIONS

A/ LE DEVELOPPEMENT DES NOUVELLES APPLICATIONS

Conformément à la mise en œuvre du thème de l'année, 12 nouvelles applications ont été développées. Il s'agit de :

- **GESAC :** Gestion des Absences et des Congés ;
- **PRESENCE :** Gestion du pointage électronique des présences ;
- **EVALUATION :** Gestion électronique des évaluations ;
- **E-COURRIER :** Gestion des Courriers et Correspondances ;
- **ACTES ADMINISTRATIFS :** Gestion du Traitement et de la Production des Actes Administratifs ;
- **E-DOSSIERS :** Gestion du Traitement des Dossiers ;
- **SYGEF :** Système de Gestion de la Formation ;
- **TOFE :** Production automatisée du Tableau des Opérations Financières de l'Etat selon le Manuel de Statistiques des Finances Publiques 2001 ;
- **COMPTEGEST :** Gestion automatisée du Compte de Gestion sur chiffres des Comptables Généraux ;
- **CAUTIONNEMENT :** Gestion automatisée du Cautionnement des Comptables Publics et Assimilés ;
- **APPLICATIF** dédié aux **FINEX** incorporant les options *« Autorisations de change », « Déclaration emprunts et investissements étrangers », « CRPI : Comptes Rendus de Paiements Internationaux », « TRA : Transferts Rapides d'Argent », « IDE : Investissements Directs », « Cession d'actifs »* ;
- **APPLICATIF** dédié aux **ASSURANCES** avec les options *« Plaintes et Réclamations », « Demande d'Agrément d'Assurance », « Demande d'Agrément des Courtiers ».*

4 autres applicatifs, hors programme, ont par ailleurs été conçus pour assurer, respectivement :

- le suivi de la mise en œuvre du Plan d'Actions de la DGTCP ;

- le contrôle à distance des Postes Comptables ;
- l'interfaçage des Applicatifs SILE, SYGEF et RESH ;
- la gestion des Courriers et Correspondances.

B/ LA MAINTENANCE DES APPLICATIONS EXISTANTES ET LE TRAITEMENT DES DEMANDES D'EVOLUTION D'APPLICATIONS

7 applicatifs ont fait l'objet de travaux de maintenance. Il s'agit de :

- **ASTER :** Gestion de la Comptabilité de l'Etat ;
- **PEC-MER :** Prise en Charge et Mise en Règlement ;
- **SDCT :** Suivi de la Dette des Collectivités Territoriales ;
- **DCPP :** Gestion des activités de la PGSP ;
- **ALJASTER :** Automatisation des livres journaux d'ASTER ;
- **CAUTIONNEMENT :** Gestion automatisée du Cautionnement des Comptables Publics et Assimilés ;
- **GACDP :** Gestion des opérations de l'ACDP.

II - L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNEES ET DES SYSTEMES ET L'ASSISTANCE AUX UTILISATEURS

A/ L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNÉES

L'intendance portée sur les serveurs a permis de suivre, toute l'année durant, l'application « ORACLE APPLICATION SERVEUR » ainsi que les plates-formes de gestion des données ci-après :

- **AST4310 :** Base de production d'ASTER 4310 ;
- **STPARV4 :** Base de paramétrage d'ASTER 4310 ;
- **SIGT :** Base de PEC/MER ;
- **ENCLAVE :** Contrôle des opérations comptables et financières des Paieries de l'Etranger ;
- **ALJASTER :** Comptabilité ASTER des livres journaux dématérialisés ;
- **AMATCI :** Gestion des activités de l'AMATCI ;
- **ORAS :** Interfaçage ORACLE-ASTER
- **RESH :** Gestion de la base de données des Ressources Humaines ;
- **GACDP :** Gestion des activités de l'ACDP ;
- **PRODCTAB :** Base de données de différentes Applications Comptables ;
- **PRODDIV :** Base de données de différentes Applications Diverses.

B/ L'ADMINISTRATION DES SYSTEMES

En ce qui concerne la gestion des systèmes, il ressort que les sauvegardes effectuées à l'étranger ainsi que celles réalisées au niveau national, sur des serveurs et sur les robots, ont été adaptées pour prendre en compte les nouvelles bases de données et les nouvelles applications installées.

C/ L'ASSISTANCE AUX UTILISATEURS

L'assistance aux utilisateurs aura été l'une des actions régulièrement effectuée par « les gestionnaires et opérateurs réseau » au cours de l'année.

Ainsi, sur 3 638 sollicitations des services en difficulté, 3 531 interventions ont été réalisées, soit un taux d'assistance rapide de 95,25%.

Par ailleurs, les cas d'interruptions (Coupures électriques, Travaux Orange-CI, Aménagements des locaux, Pannes d'onduleur, etc.) signalés par les Chefs de poste ont, pour la plus part, fait l'objet d'actions diligentes.

CHAPITRE VI : LA GESTION DE LA SECURITE

L'attention particulière accordée, en cette année, par la DGTCP au management de la sécurité témoigne de sa détermination à relever tous les défis majeurs y afférents.

Ainsi, l'institution qui s'est dotée depuis mai 2018 d'une politique formelle dédiée a accentué les actions visant d'une part à garantir, durablement, la sécurisation de ses Postes, de ses agents et usagers-clients et d'autre part, à assurer l'intégrité totale de son patrimoine.

I - LA SURVEILLANCE DES SITES

Des actions pertinentes ont été menées par le Trésor Public à l'effet d'atteindre un niveau convenable de protection des personnes et des biens. Celles-ci ont trait au renforcement du dispositif sécuritaire dans les services et à la protection du système informatique de l'Organisation.

A/ LE RENFORCEMENT DU DISPOSITIF SECURITAIRE DANS LES SERVICES

Les mesures prises relativement au renforcement du dispositif de sécurisation des services ont visé principalement :

- le maintien des accords de sécurisation entre le Trésor Public et les forces de l'ordre (Police et Gendarmerie) ;
- la signature de contrats de gardiennage entre le Trésor Public et 3 compagnies privées de sécurité (PRO SECURITE, SAESEM IVOIRE et GARDIENNAGE) ;
- l'harmonisation des plans de construction des nouveaux Postes Comptables, conformément aux exigences de l'activité comptable et financière ;
- la gestion et la maintenance, par les opérateurs dédiés, des ascenseurs des bâtiments administratifs (Immeuble SOGEFIHA et Cité Financière).

Aussi, eu égard au caractère sensible des missions de certains services (le maniement permanent de fonds), les sites abritant lesdits services ont fait l'objet d'un programme spéciale d'installation d'infrastructures adéquats et de mise à disposition d'outils appropriés de surveillance et de mesure.

Relativement à cette activité, ont fait l'objet d'installation et de maintenance :

- 52 groupes électrogènes (GE) sur un besoin de 57 ;
- 75 caméras de surveillance sur une demande de 150 ;
- 1 portique sécuritaire sur un besoin de 10 ;
- 100 détecteurs de métaux pour une demande de 100.

B/ LA PROTECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

Les actions de veille, menées par les services informatiques dans le cadre de la sécurisation du patrimoine numérique de la DGTCP, ont permis de bien gérer tous les risques opérationnels en sorte qu'il n'a été enregistré, au titre du présent exercice, aucun incident lié à la perte et à la violation de l'intégrité des données sensibles.

II - LA PREVENTION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Pour lutter efficacement contre les accidents de travail aussi bien dans les services qu'en dehors de ceux-ci, la Direction Générale a initié un programme de sensibilisation à l'intention des agents. Cette activité a essentiellement porté sur :

- la gestion des risques liés aux accidents de travail ;
- la gestion des risques liés aux incendies.

A/ LA GESTION DES RISQUES LIES AUX ACCIDENTS DE TRAVAIL

Suite à 24 accidents de circulation portant sur des véhicules administratifs utilisés à l'occasion de différentes missions, un programme de sensibilisation et de formation des utilisateurs a été élaboré pour une meilleure prévention des incidents de ce type.

De même, plusieurs travaux de vérification ont été régulièrement et rigoureusement effectués sur les véhicules du parc automobile de l'organisation afin d'assurer tant la mise à jour des pièces administratives que la maintenance et l'installation du système de géolocalisation.

B/ LA GESTION DES RISQUES LIES AUX INCENDIES

Au titre de cette activité, il est relevé ce qui suit :

- octroi de 259 extincteurs sur un besoin de 500 ;
- formation des membres du CODIR et des correspondants sécurité sur le module « *Secourisme, Sécurité incendie et Evacuation* » ;
- formation des agents sur le module « *Secourisme, Sécurité incendie et Evacuation* » par les correspondants sécurité ;
- formalisation et affichage des consignes de sécurité incendie dans les services.

III - LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

En raison des menaces de divers ordres auxquelles sont régulièrement exposés les agents, il a paru nécessaire à la Direction Générale de poursuivre et de renforcer les opérations classiques visant l'hygiène dans les services.

A/ LES ACTIONS D'ASSAINISSEMENT DU CADRE DE VIE

Elles ont consisté en :

- la signature de contrats d'entretien des services avec 3 sociétés privées (CHARLY'S GESTION, TIEM TECHNOLOGIE et LE CYGNE) ;
- l'embellissement des sites au travers des travaux de jardinage, du ravalement des façades et de la gestion des parkings automobiles ;
- la désinfection des locaux (Opération de dératisation, Curage des sanitaires, etc.).

B/ LE SUIVI DE L'OBSERVANCE DES REGLES D'HYGIENE

Courant octobre 2019, un audit d'hygiène, sous l'assistance technique de l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP), a été mené au sein de certains services d'Abidjan et de l'intérieur.

Deux aspects principaux constituaient le champ de cette vérification qui était d'orienter la DGTCP dans sa dynamique de maitrise optimale de la qualité sanitaire.

- **L'aspect opérationnel**

Il a trait à :

- l'hygiène du personnel ;
- l'entretien des locaux et des équipements ;
- la gestion des nuisibles ;
- etc.

- **L'aspect documentaire**

Il a consisté, pour les acteurs, à s'assurer de l'existence de :

- la traçabilité et de l'identification des risques ;
- procédures de nettoyage et de gestion des ordures ;
- consignes d'hygiène formalisées et affichées dans les services ;
- plan de maitrise sanitaire et de gestion des non conformités ;
- etc.

CONCLUSION

En affinant son Système de Management de la Qualité qui lui a valu d'être certifié, le Trésor Public s'inscrit inexorablement sur les sentiers des administrations de référence.

Les résultats probants enregistrés au cours de la gestion écoulée permettent d'affirmer que notre administration a su œuvrer au renforcement de la qualité de la signature de l'Etat.

Toutefois, les défis, somme toute importants, et les perspectives encore prometteuses nous inclinent à la consolidation des acquis afin de maintenir cette prestigieuse distinction référencée à la norme ISO 9001, version 2015.

FAITS MARQUANTS

27 juin 2019	:	Séminaire de sensibilisation sur la gestion administrative et financière des Collectivités Territoriales et des Districts Autonomes, Abidjan-Cocody
28 juin 2019	:	Première cotation de l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne dénommé « TPCI 5,95% 2018-2025 », Abidjan-Plateau
22 et 23 juillet 2019	:	Revue de Direction du 1er semestre 2019 de la DGTCP, Abidjan-Plateau
26 septembre 2019	:	Obtention de l'Award « Leadership Management de la Qualité » 2ème édition de la "QUALITAS DAY 2019", journée thématique support du Prix Qualité-Performance Côte d'Ivoire, Abidjan-Plateau
11 octobre 2019	:	Cérémonie de lancement officiel de la plate-forme de collecte électronique des recettes de chancellerie et de mobilisation des ressources de la diaspora, France-Paris
31 octobre 2019	:	Inauguration du Centre d'Ecoute du Trésor Public, Abidjan-Plateau
29 novembre 2019	:	Certification globale de la DGTCP à la norme ISO 9001, version 2015, Abidjan-Plateau
14 décembre 2019	:	Cérémonie de remise de clés aux souscripteurs du Projet Immobilier de la DGTCP, Bingerville

afaq
AFNOR CERTIFICATION

Certificat
Certificate

N° 2019/85490.1

Page 1 / 4

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

DIRECTION GENERALE DU TRESOR ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

pour les activités suivantes :
for the following activities

MOBILISER LES RECETTES FISCALES ET NON FISCALES
MOBILISER LES RESSOURCES D'EMPRUNT ET LES DONS
GERER LA TRESORERIE DE L'ETAT
GERER LES FONDS ET LES DEPOTS
ASSURER LE REGLEMENT DE LA DEPENSE
TENIR LES COMPTES PUBLICS ET PARAPUBLICS
REGLEMENTER L'ACTIVITE COMPTABLE
REGULER L'ACTIVITE FINANCIERE (banque, assurances et système financier décentralisés)
REALISER LES ETUDES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

MOBILIZING TAX AND NON-TAX REVENUES
MOBILIZING BORROWING RESOURCES AND DONATIONS
MANAGING THE STATE'S CASH POSITION
MANAGING FUNDS AND DEPOSITS
ENSURING THE PAYMENT OF EXPENSES
MAINTAINING PUBLIC AND PARAPUBLIC ACCOUNTS
REGULATING ACCOUNTING ACTIVITY
REGULATING FINANCIAL ACTIVITY (banking, decentralized insurance and financial system)
CARRYING OUT ECONOMIC AND FINANCIAL STUDIES

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

DIRECTION GENERALE, BP V 98 Abidjan, 7ème et 8ème étage de l'Immeuble SOGEFIA, Plateau ABIDJAN- COTE D'IVOIRE

Liste des sites certifiés en annexe(s) / *List of certified locations on appendix(ces)*

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day) **2019-12-24** Jusqu'au *Until* **2022-12-23**

cofrac
CERTIFICATION DE SYSTÈMES DE MANAGEMENT
ACCRÉDITATION N° 4-0001
PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

SignatureFournisseur

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

Franck LEBEUGLE
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme. *The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified.* Accréditation COFRAC n° 4-0001, Certification de Systèmes de Management, Portée disponible sur www.cofrac.fr.
COFRAC *accreditation* n° 4-0001, *Management Systems Certification, Scope available on* www.cofrac.fr
AFAQ est une marque déposée. *AFAQ is a registered trademark* - CERTI F 0956.8./11-2019

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - **www.afnor.org**

afnor CERTIFICATION

Certificat

Certificate

N° 2019/85490.1

Annexe / *Appendix* n° 1

DIRECTION GENERALE DU TRESOR ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

Liste complémentaire des sites entrant dans le périmètre de la certification :
Complementary list of locations within the certification scope

INSPECTION GENERALE DU TRESOR, Cité Financière tour A 1er et 3eme étage Plateau

DIRECTION DES ETUDES, DES METHODES ET DE L'ORGANISATION, 6ème ETAGE DE L'IMMEUBLE SOGEFIA (Direction Générale) PLATEAU -BP V 98 ABIDJAN

DIRECTION DES ASSURANCES ,2 plateaux vallon non loin de l'Ambassade du Ghana -BP V 98 ABIDJAN

DIRECTION DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE Immeuble Ex Ambassade Des Usa 3 Eme Étage Plateau

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES, Immeuble Ex Ambassades des USA Plateau

DIRECTION DE LA COORDINATION STATISTIQUE ET DU SUIVI DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER, Immeuble Ex Ambassades Des Usa Plateau

DIRECTION DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES, Plateau rue des Banques en face de la BHCI

DIRECTION DE LA DETTE PUBLIQUE ET DES DONS, Immeuble sciam 3ème étage Plateau

DIRECTION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES FINANCES EXTERIEURES, Plateau rue des Banques en face de la BHCI

DIRECTION DE LA FORMATION, Plateau rue des Banques en face de la BHCI

DIRECTION DU FINANCEMENT ET DU SUIVI DES POLITIQUES SECTORIELLES Cité Financière tour B, 8ème étage Plateau

DIRECTION DES MOYENS GENERAUX, Immeuble Ex Ambassades Des Usa Plateau

DIRECTION DE LA QUALITE ET DE LA NORMALISATION ,2ème étage de la Banque du Trésor, Immeuble Ex Ambassade des USA Plateau

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, Cité Financière tour B, 10ème étage Plateau

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA SURVEILLANCE DES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES, Immeuble Ex Ambassades des USA Plateau

DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION, Cité Financière tour A, 2eme et 10ème étage Plateau

AGENCE COMPTABLE DES CREANCES CONTENTIEUSES, Immeuble SOGEFIA (Direction Générale) Plateau -BP V 98 ABIDJAN

AGENCE COMPTABLE CENTRALE DES DEPOTS Plateau (En face de l'école Notre Dame du Plateau) -BP V 98 ABIDJAN

AGENCE COMPTABLE CENTRALE DU TRESOR, Cité Financière tour A 12ème étage Plateau

PAIERIE GENERALE DES ARMEES, Cité Financière tour B, 9ème étage Plateau

PAIERIE GENERALE DE LA DETTE PUBLIQUE, Immeuble sciam 2ème étage Plateau

PAIERIE GENERALE POUR L'ETRANGER, Cité Financière tour A 6ème étage Plateau

PAIERIE GENERALE DES INSTITUTIONS, Immeuble Ex Ambassades des USA Plateau

PAIERIE GENERALE DU SECTEUR PARAPUBLIC, Cité Financière tour B, 11 et 12ème étage Plateau

PAIERIE GENERALE DU TRESOR, Cité Financière tour A 9eme et 11eme étage Plateau

PAIERIE GENERALE DU TRESOR, (7ème étage Tour A de la Cité Financière) Plateau -BP V 98 PLATEAU - ABIDJAN

CF ABIDJAN CENTRE, BP V 98 Abidjan, Plateau proche du Palais de justice

CF ABIDJAN NORD, BP V 98 Abidjan, Plateau Immeuble Ex-Ambassade

CF ABIDJAN SUD, BP V 98 Abidjan, Plateau Cité Financière

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - **www.afnor.org**

Certificat

Certificate

N° 2019/85490.1

DIRECTION GENERALE DU TRESOR ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

CF ABENGOUROU, BP 172 Abengourou, quartier Plateau en face de la Préfecture
CF ABOISSO, BP 84 Aboisso, quartier TP à proximité de l'INFAS et continu à la sous prefecture
CF ADZOPE, BP 355 Adzopé, proche de la Sous Prefecture de Police et de la Gendarmerie
CF AGBOVILLE, BP 388 Agboville, quartier commerce

CF AGNIBILEKRO, BP 09 Agnibilekrou, proche de la Sous Prefecture
CF BIANKOUMA BP 475 Man, quartier commerce
CF BONDOUKOU, BP 122 Bondoukou, quartier administratif
CF BONGOUANOU BP 14 Bongouanou, en face de la Mairie de Bongouanou
CF BOUAFLE BP 61 Bouafle en face de la SODECI, route Zuenoula
CF BOUAKE NORD quartier Nimbo, boulevard Houphouet, entrée Bouake
CF BOUAKE SUD BP 182 BKE 01, quartier Nimbo, boulevard Houphouet Boigny, entrée Bouake
CF BOUNA BP 110 Bouna Quartier résidentiel à côté de la préfecture de Bouna
CF BOUNDIALI BP 44 Boundiali, entre la Mairie et le Palais de justice
CF DABAKALA quartier Nagnankaha en face de la Direction régionale de l'Agriculture
CF DABOU BP 140 Dabou, en face du Jardin Public
CF DALOA BP 77 Daloa Quartier Commerce en face de la justice
CF DANANE quartier commerce
CF DAOUKRO BP 98 Daoukro, en face de la place HKB
CF DIMBOKRO BP 240 Dimbokro, près de la préfecture en face du conseil régional
CF DIVO BP 298 Divo, Quartier GREGNAN à proximité du Palais de Justice
CF DUEKOUE BP 03 Duekoué, quartier résidentiel
CF FERKE BP 140 Ferké, quartier Bramakoté en face de la place ADO
CF GAGNOA BP 119, quartier commerce, près de la SGBCI
CF GRAND-BASSAM BP 13 Bassam, quartier impérial congo
CF GUIGLO BP 75 Guiglo, quartier petit guiglo en face du lycée
CF ISSIA BP 342 Issia, centre-ville, près de la préfecture
CF KATIOLA quartier Nagnankaha en face de la Direction régionale de l'Agriculture
CF KORHOGO BP 71 Korhogo, quartier commerce
CF MADINANI BP 587 Odienné, quartier central, Kamatéla
CF MAN BP 475 Man, quartier commerce
CF MANKONO BP 246 Séguela, quartier commerce en face de la Mairie
CF MINIGNAN BP 587 Odienné, quartier central, Kamatéla
CF ODIENNE BP 587 Odienné, quartier central, Kamatéla
CF OUME BP 18 Oumé, quartier résidentiel en face de la Mairie
CF SAN-PEDRO BP 395 San Pedro, quartier Balmer non loin de la BCEAO

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - www.afnor.org

Certificat

Certificate

N° 2019/85490.1

DIRECTION GENERALE DU TRESOR ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

CF SASSANDRA BP 252 Sassandra, quartier camp plateau, près de la Mairie
CF SEGUELA BP 246 Séguela, quartier commerce en face de la Mairie
CF SINFRA BP 299 Sinfra, non loin de la Préfecture
CF SOUBRE BP 05 Soubré, à côté de la sous-préfecture
CF TANDA BP 172 Tanda, à côté de la Sous-préfecture
CF TENGRELA entre la Mairie et le Palais de justice à Boundiali
CF TIASSALE BP 95 Tiassalé, quartier enceinte de la préfecture
CF TOUBA BP 41 Touba, en face de la résidence du préfet
CF TOULEPLEU entre la Morgue et l'Hôpital Général de Toulepleu
CF TOUMODI BP 18 Toumodi, centre-ville, près de la Mairie
CF YAMOUSSOUKRO BP 77 Yakro, quartier résidentiel route d'Abidjan

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - www.afnor.org

QUELQUES PUBLICATIONS

PLAN D'ACTIONS - 2019 DES PROCESSUS

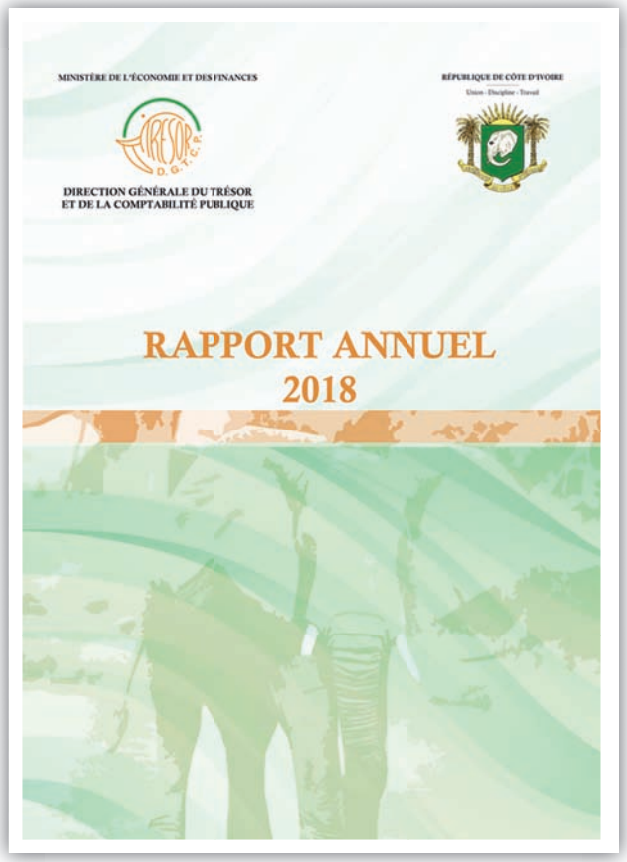

RAPPORT ANNUEL 2018

LE TRESOR PUBLIC
« UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE
AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT »

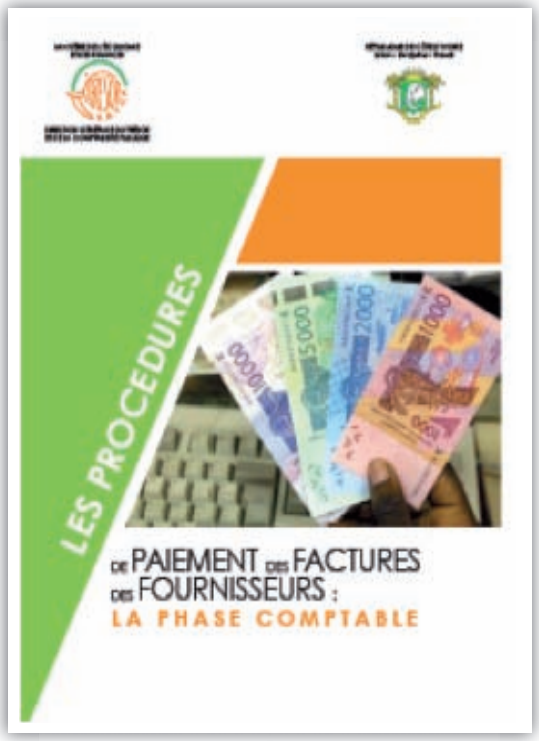

LES PROCEDURES DE PAIEMENT
DES FACTURES DES FOURNISSEURS

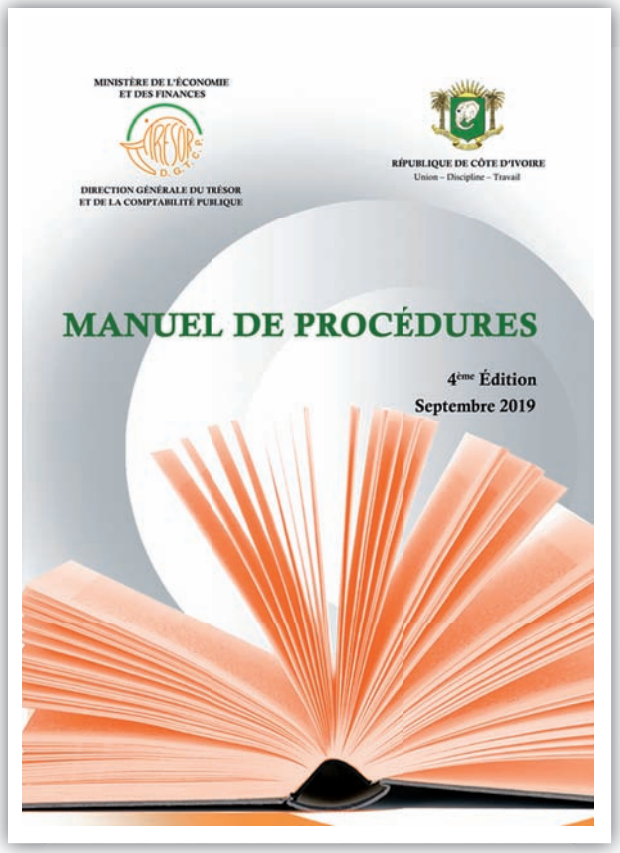

MANUEL DE PROCEDURES

CHARTES ET POLITIQUES

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

CHARTE DE PRISE EN CHARGE DES PATHOLOGIES SÉVÈRES

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, soucieux d'assurer le bien-être social de ses agents, à l'effet de disposer d'un capital humain, sain de corps et d'esprit, apte à soutenir durablement la construction d'un Trésor Public performant, capable de contribuer efficacement à l'essor économique de la Côte d'Ivoire, s'engage à :

1. **Donner la possibilité à tout agent du Trésor Public de bénéficier de soins de qualité aussi bien en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger ;**
2. **Traiter avec équité et impartialité, par le biais du Comité Mixte de Validation, les demandes de prise en charge formulées par son personnel ;**
3. **Développer des partenariats et signer des conventions avec des structures d'assistance médicale crédibles, en vue de garantir une meilleure prise en charge médicale de son personnel ;**
4. **Financer, en totalité, la prise en charge médicale des agents souffrant de pathologies dont le traitement est onéreux ;**
5. **Prendre en charge, en cas de nécessité, les frais d'évacuation sanitaire des grands malades ;**
6. **Assurer les frais de déplacement et de séjour, en dehors du territoire ivoirien, d'un accompagnant si nécessaire ;**
7. **Respecter les clauses des conventions, afin de garantir la continuité de la prise en charge médicale de son personnel.**

Fait à Abidjan, le 03 Janvier 2018

ASSAHORE KONAN JACQUES
Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique

ASSAHORÉ Konan Jacques
Directeur Général du Trésor
et de la Comptabilité Publique

Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique - Siège social : Plateau Boulevard Carde, Immeuble Sogefiha
B.P. V98 Abidjan - Tél.: (225) 20 30 90 20 - Fax: (225) 20 21 35 87 - Site web: www.tresor.gouv.ci - Email : info@tresor.gouv.ci
www.twitter.com/gtcpci - www.facebook.com/dgtpciv - www.youtube.com/dgtcpitv - https:// baobab.tresor.gouv.ci
Numéro Vert : 8000 10 10

ANNEXE

TABLEAU SYNTHETIQUE D'EXECUTION DES LOIS DE FINANCES DE L'ANNEE 2019

	Charges	Ressources
A - BUDGET GENERAL		
Titre I : Dette Publique (ACDP)	**3 065 559 082 508**	
* Dette intérieure - capital	1 178 560 798 125	
* Dette intérieure - intérêts et frais	221 917 773 970	
* Autres charges exceptionnelles intérieures	31 320 120 716	
* Dette extérieure hors dette rééchelonnée - capital	1 316 310 116 975	
* Dette extérieure hors dette rééchelonnée - intérêts et frais	296 452 759 316	
* Dette extérieure rééchelonnée - capital	0	
* Dette extérieure rééchelonnée - intérêts et frais	0	
* Autres charges exceptionnelles extérieures	20 997 513 406	
* Prises de participation à l'extérieur	0	
Titre II : Dépenses ordinaires (TPC)	**2 894 923 633 125**	
* Autres dépenses de fonctionnement	1 192 070 452 762	
* Dépenses relatives au personnel	1 702 853 180 363	
Titre III : Dépenses d'investissement (CAD par PC)	**1 359 883 022 452**	
* Investissement sur financement intérieur (PGT)	165 598 751 768	
* Investissement sur financement intérieur (PGDP)	172 071 890 873	
* Investissement sur financement intérieur (PGA)	76 147 114 866	
* Investissement sur financement intérieur (PGI)	62 268 562 846	
* Investissement sur financement intérieur (Autres postes comptables)	418 783 609 563	
* Investissement sur emprunts (PGDP)	383 037 333 496	
* Investissement sur dons (PGDP)	81 975 759 040	
Recettes intérieures		**5 025 707 213 949**
* Recettes fiscales		3 461 975 071 945
* Recettes non fiscales		121 340 252 255
* Recettes intérieures sur marché financier intérieur		1 441 730 825 511
* Recettes exceptionnelles		661 064 268
Recettes extérieures		**2 342 328 377 839**
• **Recettes extérieures d'appui budgétaire**		**414 010 434 639**
* Dons programmes		161 905 827 321
- *Banque Mondiale*		*0*
- *Autres dons*		*161 905 827 321*
* Emprunts programmes		252 098 580 291
- *FMI*		*156 976 615 828*
- *Banque Mondiale*		*0*
- *Autres emprunts*		*95 121 964 463*
* Recettes exceptionnelles		6 027 027
• **Recettes extérieures sur projet**		**527 324 914 052**
* Dons projets		18 381 824 640
* Emprunts projets		508 943 089 412
• **Divers autres financements extérieurs**		**1 400 993 029 148**
TOTAL BUDGET GÉNÉRAL	**7 320 365 738 085**	**7 368 035 591 788**

	Charges	Ressources
B - COMPTES SPECIAUX DU TRESOR (TITRE IV)		
Recettes sur comptes spéciaux du Trésor		**699 337 491 378**
Comptes de prêts (CAR)		**699 337 491 378**
* Versements des entreprises		16 574 629 044
* Transferts reçus des comptes		682 762 862 334
Comptes de garanties et d'aval		**0**
* Bons du Trésor sur formule		0
Dépenses sur comptes spéciaux du Trésor	**682 762 862 334**	
* Transferts en capital aux Sociétés d'Etat	134 035 219 865	
* Transferts au Budget général	10 969 000 000	
* Transferts aux Comptes d'affectation spéciale	537 758 642 469	
TOTAL COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	**682 762 862 334**	**699 337 491 378**
TOTAL EXECUTION DE LA LOI DE FINANCES (A+B)	**8 003 128 600 419**	**8 067 373 083 166**
SOLDE D'EXECUTION DE LA LOI DE FINANCES **Solde débiteur du compte 98**		**64 244 482 747**

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE **7**

SIGLES ET ABREVIATIONS **9**

MESSAGE DU DIRECTEUR GENERAL **11**

LE TRESOR PUBLIC EN BREF **13**

Nos principales missions et les enjeux sous-jacents 13

Notre organigramme 14

Nos Engagements de service 15

Notre Capital Humain 16

Nos valeurs 17

La Cartographie des Processus 18

INTRODUCTION **19**

TITRE I : LES ACTIVITES DE MANAGEMENT **21**

CHAPITRE I : LA GESTION DE L'ECOUTE CLIENT ET DE LA COMMUNICATION **23**

I - LA GESTION DE LA RELATION CLIENT **23**

A/ MODERNISATION DU DISPOSITIF D'ECOUTE-CLIENT 23

B/ LE TRAITEMENT DES REQUETES 23

1. Le traitement des plaintes et réclamations 24

2. Le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'enquête de satisfaction de 2018 24

II - LA GESTION DE LA COMMUNICATION **24**

A/ LES ACTIONS DE DIFFUSION DE L'INFORMATION AU SEIN DES SERVICES .. 24

1. La sensibilisation des agents sur les outils innovants de communication 24

2. La fourniture de produits et services de communication 25

B/ LES ACTIONS D'ENTRETIEN DE L'IMAGE DU TRESOR PUBLIC 25

CHAPITRE II : COORDINATION DE LA STRATEGIE INSTITUTIONNELLE **26**

I - LE SUIVI EVALUATION DU PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT (PSD) 2016-2020 ..... **26**

A/ LES AXES STRATEGIQUES DU PSD 2016 - 2020 26
B/ L'ETAT D'EXECUTION DU PSD 2016 - 2020 26
II - LE SUIVI EVALUATION DU PLAN D'ACTIONS 2019 DES PROCESSUS 27
CHAPITRE III : LE MANAGEMENT DE LA PERFORMANCE ET DES RISQUES 28
I - LE DEPLOIEMENT DU SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE 27
A/ LA TENUE DES MISSIONS DE DEPLOIEMENT DU SMQ 28
B/ L'ELABORATION DU MANUEL DE MANAGEMENT DE LA PERFORMANCE . 28
II - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE CERTIFICATION GLOBALE 28
CHAPITRE IV : LA SURVEILLANCE DE LA GOUVERNANCE 29
I - LES MISSIONS D'INSPECTION 29
A/ LE CONTROLE IN SITU 29
B/ LE CONTROLE A DISTANCE 29
II - LES MISSIONS D'AUDIT 30

TITRE II : LES ACTIVITES OPERATIONNELLES 31
CHAPITRE I : L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT 33
I - LA MOBILISATION DES RECETTES 33
A/ LES RECETTES INTERIEURES 33
1. Les recettes fiscales 33
2. Les recettes non fiscales 33
3. Les recettes sur le marché financier intérieur 33
4. Les recettes exceptionnelles 33
B/ LES RECETTES EXTERIEURES 33
1. Les recettes d'appui budgétaire 34
2. Les recettes sur projet 34
3. Les autres financements extérieurs 34
II - LE REGLEMENT DES DEPENSES 34
A/ LES DEPENSES D'EMPRUNT 35
1. La dette intérieure 35
2. Les autres charges exceptionnelles intérieures 35
3. La dette extérieure 35
4. Les autres charges exceptionnelles extérieures 35
B/ LES DEPENSES ORDINAIRES 35

C/ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 35

1. Les investissements sur financement intérieur 35

2. Les investissements sur emprunts 35

3. Les investissements sur dons 35

CHAPITRE II : LA GESTION DE LA TRESORERIE DE L'ETAT 37

I - LES RESSOURCES 37

A/ LES RESSOURCES DE TRESORERIE 37

B/ LES AUTRES RESSOURCES 37

II - LES DECAISSEMENTS 37

A/ LES DECAISSEMENTS A L'ECHELON CENTRAL 37

B/ LES AUTRES DECAISSEMENTS 38

III - LES MISES A DISPOSITION AUX SOCIETES D'ETAT ET AUTRES STRUCTURES . 38

CHAPITRE III : LA GESTION DES FONDS ET DES DEPOTS 39

I - LE SUIVI DES DEPOTS 39

II - LE SUIVI DES AVANCES DE TRESORERIE ET DES TRANSFERTS DE FONDS A L'ETRANGER 39

CHAPITRE IV : LA REGLEMENTATION ET L'ASSISTANCE DE L'ACTIVITE COMPTABLE 40

I - LA REGLEMENTATION COMPTABLE 40

A/ LES INSTRUCTIONS COMPTABLES 40

B/ LES NOTES TECHNIQUES 41

II - L'ASSISTANCE COMPTABLE 41

A/ L'APPUI TECHNIQUE AUX POSTES COMPTABLES 41

B/ LE PARAMETRAGE ET LA GESTION DES APPLICATIFS 42

III - LA REDDITION DES COMPTES 42

CHAPITRE V : LA REGULATION DU SECTEUR FINANCIER 43

I - LA SUPERVISION DU SECTEUR DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS 43

A/ LA REGLEMENTATION ET LE CONTROLE DE LA COMMISSION BANCAIRE... 43

B/ LA PROMOTION DE LA BANCARISATION ET DES SYSTEMES DE PAIEMENT 43

C/ LES AUTRES ACTIVITES DE SUPERVISION DU SECTEUR BANCAIRE 44

1. La gestion des incidents de paiement 44

2. La mise en œuvre des missions de vérification 44

II - LA SURVEILLANCE DU SECTEUR DES ASSURANCES 44

A/ LA DELIVRANCE DES AGREMENTS ET LES AUTORISATIONS DIVERSES 44

B/ LE CONTROLE DES STRUCTURES D'ASSURANCE 45

1. Les constats relevés à l'issue du contrôle des sociétés d'assurance 45

2. Les constats relevés à l'issue du contrôle des courtiers d'assurances 45

III - LA SURVEILLANCE DU SECTEUR DES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES 45

A/ LE TRAITEMENT DES DEMANDES D'AUTORISATION D'EXERCER ET DES AUTORISATIONS DIVERSES 46

1. Les demandes d'agrément 46

2. Les demandes d'approbation de fusion 46

3. Les demandes de dérogation à la condition de nationalité 46

4. Les demandes de changement de dénomination sociale 46

5. Les demandes d'approbation des Commissaires aux comptes 46

6. Le Changement de la structure du capital 46

B/ LES RETRAITS D'AGREMENT ET LE SUIVI DES LIQUIDATIONS DES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES FERMES 47

C/ LE CONTROLE DES STRUCTURES 47

1. Le contrôle sur pièces 47

2. Le contrôle sur place 48

3. Les activités de supervision de la Commission Nationale pour la Microfinance (CNM) 48

IV - LA SURVEILLANCE DU SECTEUR DES FINANCES EXTERIEURES 48

A/ LES EXPORTATIONS DE MARCHANDISES 49

1. Les exportations de marchandises avec paiement en franc CFA 49

2. Les exportations de marchandises sans paiement 49

3. Les exportations de l'or non monétaire 49

B/ LES BUREAUX DE CHANGE MANUEL 49

C/ LE CONTROLE DES CHANGES 50

D/ LE SUIVI DES COMPTES EN DEVISES 50

E/ LES INVESTISSEMENTS ET EMPRUNTS ETRANGERS 50

1. Les emprunts obtenus de l'étranger par les résidents 50

2. Les investissements réalisés à l'étranger par les résidents 50

3. Les investissements réalisés en Côte d'Ivoire par les non-résidents 50

V - LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE FINANCIERE 50

A/ LA REGLEMENTATION ET LA PROMOTION DES MESURES LBC/FT 51

B/ LE CONTROLE ET L'EVALUATION DU DISPOSITIF DE LA LBC/FT 51

C/ LA COOPERATION INTERNATIONALE 51

CHAPITRE VI : LA REALISATION DES ETUDES ECONOMIQUES ET FINANCIERES .. 53

I - LA REALISATION DES ETUDES PROGRAMMEES 53

II - LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DES ETUDES REALISEES 54

TITRE III : LES ACTIVITES SUPPORT 55

CHAPITRE I : LA GESTION DES MOYENS GENERAUX 57

I - L'ETAT D'EXECUTION DES CREDITS BUDGETAIRES 57

II - L'ADMINISTRATION DU PATRIMOINE 57

A/ LA GESTION DE L'IMMOBILIER 57

1. L'étude et la conception des projets de construction et le suivi des réhabilitations de bâtiments 57

2. La réception des travaux achevés 58

B/ LA GESTION DES STOCKS 58

1. La fourniture du matériel de travail 58

2. Le suivi des travaux de maintenance des équipements 59

C/ LA GESTION DU PARC AUTOMOBILE 59

1. L'acquisition des véhicules 59

2. La réformes des véhicules 60

3. La mise à disposition des véhicules de pool 60

CHAPITRE II : LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES 61

I - LE SUIVI DES CARRIERES 61

A/ LE RECRUTEMENT DES AGENTS 61

B/ LA SORTIE DE CARRIERE DES AGENTS 61

C/ L'ETAT DES EFFECTIFS A FIN DECEMBRE 2019 61

1. Les effectifs selon la position administrative des agents 62

2. Les effectifs selon le type et la catégorie des agents 62

II - LES ACTIONS SOCIALES 63

CHAPITRE III : LA GESTION DE LA FORMATION 64

I - LA GESTION DE LA FORMATION INITIALE 64

A/ LE SUIVI ADMINISTRATIF ET PEDAGOGIQUE 64

B/ LA COORDINATION DES STAGES DE FIN DE FORMATION 64

II - LA MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION CONTINUE 64

CHAPITRE IV : LA GESTION DU SYSTEME D'INFORMATION DOCUMENTAIRE .. 66

I - LA GESTION DE LA DOCUMENTATION 66

II - LA GESTION DES ARCHIVES 66

III - LA NUMERISATION DES DOCUMENTS 66

CHAPITRE V : LA GESTION DU SYSTEME INFORMATIQUE 68

I - LE DEVELOPPEMENT ET LA MAINTENANCE DES APPLICATIONS 68

A/ LE DEVELOPPEMENT DES NOUVELLES APPLICATIONS 68

B/ LA MAINTENANCE DES APPLICATIONS EXISTANTES ET LE TRAITEMENT DES DEMANDES D'EVOLUTION D'APPLICATIONS 69

II - L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNEES ET DES SYSTEMES ET L'ASSISTANCE AUX UTILISATEURS 69

A/ L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNÉES 69

B/ L'ADMINISTRATION DES SYSTEMES 70

C/ L'ASSISTANCE AUX UTILISATEURS 70

CHAPITRE VI : LA GESTION DE LA SECURITE 71

I - LA SURVEILLANCE DES SITES 71

A/ LE RENFORCEMENT DU DISPOSITIF SECURITAIRE DANS LES SERVICES 71

B/ LA PROTECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION 71

II - LA PREVENTION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL 72

A/ LA GESTION DES RISQUES LIES AUX ACCIDENTS DE TRAVAIL 72

B/ LA GESTION DES RISQUES LIES AUX INCENDIES 72

III - LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL 72

A/ LES ACTIONS D'ASSAINISSEMENT DU CADRE DE VIE 72

B/ LE SUIVI DE L'OBSERVANCE DES REGLES D'HYGIENE 73

CONCLUSION 75

FAITS MARQUANTS 77

ESPACE CERTIFICATION 78

QUELQUES PUBLICATIONS 82

CHARTES ET POLITIQUES 84

ANNEXES 87

TABLE DES MATIERES 91

ZEN Communication
Graphisme - Edition - Cadeaux d'Entreprise - Régie Publicitaire - Site web
• 06 B.P. 1404 Abidjan 06 • Tél.: (225) 22.47.63.05 /22.47.63.06 • Fax : (225) 22.47.63.11
• info@zen-communication.com • www.zen-communication.com